

**LA CJUE STATUE EN FAVEUR
DU POLISARIO**

Une nouvelle gifle pour le Maroc

Lire l'article de A. Z. page 4



RÉUNION
DES MINISTRES
DE L'INTÉRIEUR DU G7

**Migration
clandestine :
le plaidoyer
de Merad**

P. 5



POUR ÉVITER L'ANARCHIE

**Le gouvernement
veut réguler le e-commerce**

Lire l'article de El-Houari Dilmi page 3

Notre supplément
**AUTOUR
DU MONDE**
Avec la
collaboration de
PROJECT
SYNDICATE
P. 8 & 9

PROJECT
SYNDICATE
AN ASSOCIATION
OF NEWSPAPERS
AROUND THE WORLD

La lenteur de la réponse
au virus Mpox est
un autre signal d'alarme
en cas de pandémie



PAR NGOZI
OKONJO-IWEALA

Directrice générale de l'Organisation
mondiale du commerce



PAR AGNES
KALIBATA¹ ET
CARY FOWLER²

1- Présidente de l'Agra
2- Lauréat du Prix mondial
de l'alimentation 2024



PAR KENNETH
ROGOFF

Ancien économiste en chef du Fonds
monétaire international



PAR HOMI
KHARAS¹
ET JOHN W.
MCARTHUR²

1- Chercheur principal au Centre
pour le développement durable
de la Brookings Institution
2- Est Senior Fellow et directeur
du Centre pour le développement
durable à la Brookings Institution

LIBAN

**Forte résistance
à l'agression sioniste**

Lire l'article de Mohamed Mehdi page 2



Liban Forte résistance à l'agression sioniste

Mohamed Mehdi

Vendredi, 364^e jour de l'agression contre Ghaza, le nombre de victimes de la barbarie sioniste s'est élevé à 41.802 martyrs et 96.844 blessés, a indiqué hier le ministère de la Santé de l'enclave assiégée dans son rapport statistique quotidien. La même source a précisé que l'armée d'occupation a commis 3 massacres jeudi, faisant 14 martyrs et 50 blessés. Hier, l'armée d'occupation sioniste a bombardé plusieurs régions à Ghaza, faisant au moins 29 martyrs, selon un bilan provisoire établi vers 17h par Al Jazeera.

Avant l'aube, Al Jazeera, citant des sources médiatiques palestiniennes, a affirmé que les corps de 3 martyrs avaient été retrouvés après un bombardement sioniste aérien contre une maison à l'est de la ville de Deir al-Balah, dans le centre de la bande de Ghaza. L'attaque a fait également plusieurs blessés. Plus tard, en début de matinée, d'autres bombardements israéliens sur plusieurs zones de la bande de Ghaza ont fait 6 martyrs et des blessés depuis l'aube de vendredi. Vers 16h, 5 autres martyrs et des blessés sont signalés après le ciblage d'une maison du camp de réfugiés d'al-Shati à l'ouest de la ville de Ghaza.

Vendredi, le directeur général de l'agence des Nations Unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA), Philippe Lazzarini, a déclaré que durant les deux précédents jours, trois écoles appartenant à l'agence ont été touchées par des bombardements à Ghaza, précisant qu'au moins 21 personnes avaient été tuées dans ces attaques israéliennes. Dans un message publié sur la plateforme X, Philippe Lazzarini a ajouté que « plus de 140 écoles de l'UNRWA ont été attaquées depuis le 7 octobre 2023, la plupart alors que des personnes s'y réfugiaient sous le drapeau de l'ONU ».

Jeudi, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur à Ghaza a rendu public un communiqué dans lequel il livre des données sur l'étendue des massacres dans le secteur depuis le début des bombardements israéliens, le 7 octobre 2023, qui ont fait des dizaines de milliers de martyrs et de blessés parmi les élèves et les étudiants de l'enclave assiégée. «Plus de 11.600 enfants palestiniens en âge scolaire ont été tués» et des «dizaines de milliers d'autres ont été blessés, physiquement handicapés et psychologiquement traumatisés», alors que «plus de 750 enseignants et employés de l'administration de l'éducation ont été tués, et des centaines d'autres ont été blessés». Dans le secteur de l'enseignement supérieur, le nombre de «martyrs parmi les étudiants de Ghaza a atteint 1100», en plus de

« 130 enseignants universitaires et chercheurs », ainsi que des milliers de blessés. Pour la 2^e année consécutive, les élèves et les étudiants de Ghaza ne pourront pas poursuivre leurs cursus. Ils sont « plus de 650.000 élèves, 35.000 enfants de la maternelle, et plus 100.000 étudiants » à ne pas pouvoir retrouver leurs établissements, indique la même source. Alors que l'occupation continue de cibler ce qui reste des écoles à Ghaza, devenus des centres d'hébergement pour personnes déplacées, le document rapporte que les bombardements israéliens ont provoqué « la destruction totale ou partielle 93% des bâtiments scolaires et administratifs, la plupart des centres de réadaptation et de formation, des établissements de technologies éducatives et de e-learning, ainsi que la radio éducative ». A cela s'ajoutent les 130 établissements et installations relevant de l'enseignement supérieur, explique encore le ministère.

Outre ce bilan, le ministère de l'Education et de l'Enseignement supérieur à Ghaza appelle à faire pression sur l'occupation pour permettre l'entrée de l'aide humanitaire d'urgence dont a besoin le secteur, dont « les tentes éducatives, les classes mobiles, la papeterie, les outils et les fournitures scolaires ».

AU LIBAN, 900 CENTRES D'HÉBERGEMENT SONT COMPLÈTEMENT REMPLIS

Au Liban, l'aviation sioniste continue de bombarder le sud du pays et la banlieue sud de la capitale Beyrouth. Les bombardements ont doublé de puissance, jeudi soir, puisque selon le journal sioniste Yedioth Ahronoth, cité par Al Jazeera, « 73 tonnes de bombes ont été larguées jeudi sur le quartier général du Hezbollah ». Ces attaques interviennent après une série d'échecs enregistrés par les troupes au sol de l'armée israélienne, devant les attaques menées le jour même, par des combattants du Hezbollah.

En effet, les confrontations de jeudi contre les troupes spéciales sionistes qui tentaient des incursions terrestres, ont permis aux combattants du Hezbollah de tuer au moins 17 morts soldats et officiers israéliens.

Ces importantes pertes enregistrées lors des brèves incursions terrestres au sud Liban, mercredi et jeudi derniers, ont été commentées par le quotidien américain, New York Times, qui cite des responsables affirmant que le déploiement par Israël d'une cinquième division militaire à la frontière indique une « bataille difficile contre une force sophistiquée ».

Vendredi, les attaques du Hezbollah se sont également poursuivies ciblant et touchant plusieurs objec-

Installée par Tebboune Une Commission nationale pour la révision des codes communal et de wilaya

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a procédé, mercredi, à l'installation de la Commission nationale de révision des codes communal et de wilaya, conformément à son engagement durant la campagne électorale et lors de sa prestation de serment, indique un communiqué de la Présidence de la République.

"Conformément à l'engagement du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, durant la campagne électorale et lors de sa prestation de serment, Monsieur

le président de la République a procédé, ce jour, à l'installation la Commission nationale de révision des codes communal et de wilaya, qui est composée de :

- Monsieur Dahou Ould Kablia, ancien ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, en tant que président de la Commission,
- Monsieur Abdallah Moundji, Secrétaire général de la Présidence de la République, en tant que vice-président de la Commission,
- Cinq (5) membres du Conseil de la nation,

- Cinq (5) membres de l'Assemblée populaire nationale (APN),

- Cinq (5) walises,
- Cinq (5) présidents d'Assemblées populaires de wilaya (APW),
- Cinq (5) directeurs de la réglementation et des affaires générales des wilayas,
- Cinq (5) présidents d'Assemblées populaires communales (APC).

La Commission nationale de révision des codes communal et de wilaya entre en fonction aussitôt après son installation", lit-on dans le communiqué.

ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

Le débat relancé

Décidément, le dossier de la révision des Codes de la commune et de la wilaya n'échappe pas aux critiques. Ces dernières années, on soulevait le retard accusé par le lancement effectif de cette révision qui concerne un dossier important qui focalise l'intérêt de la classe politique, et qui s'inscrit parmi les priorités du président de la République depuis 2021, où il a affirmé que « le Code communal connaîtra un changement radical », tout en convenant qu'il est nécessaire de « revoir ce texte de loi qui gère la commune et donner, ainsi, de plus larges prérogatives aux élus ». Bien que des pas timides ont été engagés dans ce sens, notamment à travers l'installation des ateliers de révision des Codes en question et une « large consultation » pour sortir avec une loi, qui devait être soumise au Parlement lors de l'une de ses sessions en 2022, le dossier est resté suspendu trois ans durant, jusqu'à l'installation, par le président de la République, le mercredi 2 octobre, d'une Commission nationale de révision des codes communal et de wilaya.

Cette Commission qui fait la différence entre l'ancienne démarche engagée dans ce cadre, laissant le soin de la révision des Codes de la

commune et de la wilaya aux services du ministère de l'Intérieur accommodée d'une consultation des spécialistes et autres intervenants, relance le dossier et, normalement, les débats de fond à propos de son contenu, a pour mission « d'analyser et de réviser les lois régissant les collectivités locales en Algérie. Une révision utile pour améliorer la gestion et l'administration locale », note dans ce sillage un communiqué de la présidence de la République. Un pas qui laisse percevoir un sens de la détermination du président de la République à relancer ce dossier qui lui tient à cœur, et sortir avec du concret au bout du travail de la Commission. Plusieurs indices montrent que la révision des Codes de la commune et de la wilaya est en voie de concrétisation, dont le fait qu'il s'agit-là de l'une des premières actions politiques du Président Tebboune, en ce début de deuxième mandat, soit moins d'un mois après sa prestation de serment. Le moment est, donc, des plus propices pour lancer le débat d'idées à ce sujet. En attendant l'implication des politiciens, des médias et des spécialistes, pour éclairer l'opinion sur les changements attendus de cette révision des Codes de la commune et de la wilaya et leurs retombées sur la vie des citoyens.

tifs militaires au nord de la Palestine occupée. Al Jazeera a affirmé hier que le journal Yedioth Ahronoth a rapporté qu'un bâtiment de Kiryat Shmona avait été directement touché par un missile lancé depuis le Liban.

Al Jazeera a également noté des mouvements d'hélicoptères israéliens transportant des soldats blessés du nord de la Palestine occupée vers l'hôpital Rambam, dans la ville de Haïfa. Vendredi, le ministère libanais de la Santé a déclaré que les bombardements israéliens de jeudi ont fait 37 martyrs et 151 blessés. Comme à Ghaza, les bombardements sionistes ciblent non seulement les civils, femmes et enfants, mais également les équipes médicales et de secours qui se déplacent sur les lieux des bombardements.

« Plus de 40 secouristes et pompiers ont été tués par des bombardements israéliens en trois jours », a indiqué jeudi le ministre libanais de la Santé, Firass al-Abiad, qui a ajouté, lors d'une point de presse,

que 97 « ambulanciers et pompiers » ont été tués et 188 autres ont été blessés depuis le début des combats à la frontière en octobre 2023.

Au total, 1974 personnes ont été tuées au Liban, dont 127 enfants, a déclaré Abiad, ajoutant que plus de 9350 ont été blessées.

De son côté, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a affirmé, jeudi, que 28 professionnels de la santé ont été tués au Liban en 24 heures dans des frappes aériennes israéliennes.

« De nombreux [autres] agents de santé ne se présentent pas à leur travail et ont fui les zones où ils travaillent en raison des bombardements », a déclaré le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, lors d'un point de presse en ligne. « Cela limite gravement la fourniture de services de gestion des traumatismes de masse et la continuité des services de santé », a-t-il ajouté.

Ghebreyesus a également annoncé que l'OMS « ne sera pas en mesure de livrer vendredi au Liban une

importante cargaison de fournitures médicales et de traumatologie prévue en raison des restrictions des vols aériens».

Concernant les déplacements de populations, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés a déclaré, hier, qu'environ 900 centres d'hébergement gouvernementaux pour personnes déplacées au Liban « sont complètement remplis ».

Par ailleurs, l'armée libanaise a annoncé jeudi que deux soldats ont été tués, et un autre blessé. Le premier soldat libanais a été tué et un autre blessé, dans une attaque israélienne alors qu'ils effectuaient une mission de sauvetage et d'évacuation avec la Croix-Rouge libanaise dans la ville de Taybeh, dans le district de Marjayoun.

Le 2^e soldat a été tué dans une autre attaque israélienne contre un poste militaire dans la région de Bint Jbeil, au sud du pays.

L'armée libanaise a ajouté que ses soldats ont répondu aux sources des tirs israéliens.

Le Quotidien d'ORAN

Edition Nationale d'Information
Editée par la SPA
ORAN - PRESSE
au Capital de 195.923.000,00 DA

Président
Directeur Général
Directeur de la Publication
Mohamed Abdou BENABBOU

Direction - Administration
Rédaction centrale
63, Ave de l'ANP - Oran
B.P.N°110 - Oran
Tél. 041.23.25.22
23.25.23 / 23.25.24
23.25.69 / 23.25.84 / 23.26.15

Fax Pub: 041.23.25.21
Fax et Rédaction: 041.23.25.20
Imp. : Oran : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Alger : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Constantine : S.I.E.

INTERNET: <http://www.lequotidien-oran.com>
E-mail : infos@lequotidien-oran.com
publicite@lequotidien-oran.com
admin@lequotidien-oran.com
lequotidiendoran@yahoo.fr
Rédaction Algéroise
Tél. : 021.64.96.39 - Fax : 021.61.71.57
Pub Tél.: 021.64.96.44
Rédaction Constantinoise
Tél. : 031.92.12.11
Fax : 031.92.12.22
Diffusion : Ouest et Centre : SDPO - Est : SO.DI. PRESSE

Pour éviter l'anarchie Le gouvernement veut réguler le e-commerce

**Le développement accéléré du e-commerce
constitue une étape décisive pour réussir
le grand saut dans l'économie numérique.**

El-Houari Dilmi

En effet, le ministre du Commerce et de la Promotion des Exportations, Tayeb Zitouni, a affirmé, jeudi à Alger, que le Gouvernement œuvrait à encadrer le e-commerce à travers une meilleure régulation des pratiques commerciales en ligne, en vue de protéger aussi bien les professionnels que les consommateurs. Dans une déclaration à la presse, lors d'une visite effectuée en compagnie du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, aux stands du 3e Salon du e-commerce et des services en ligne (ECSEL EXPO), Zitouni a indiqué que "le secteur du commerce, en collaboration avec tous les ministères concernés, se dirige actuellement vers l'encadrement et le contrôle du e-commerce pour éviter sa transformation en un marché numérique anarchique". L'Algérie connaît un progrès remarquable en matière d'utilisation des technologies numériques dans les transactions commerciales, y compris le e-paiement, ce qui implique la nécessité d'accompagner ces mutations par des lois et des réglementations à même de garantir le droit du commerçant et celui du consommateur, a relevé le ministre. "Nous avons aujourd'hui un grand chantier au niveau du ministère du Commerce et nous nous employons, en collaboration avec l'ensemble des ministères concernés, à l'encadrement du marché électronique et du e-paiement par des législations permettant de définir l'identité des commerçants en ligne et de les protéger ainsi que d'organiser ce type d'activité et les modalités son exercice, sans oublier la protection des consommateurs", a précisé Zitouni.

En outre, le ministère compte ouvrir un workshop réunissant les acteurs du domaine en vue d'étudier les moyens de certifier les boutiques en ligne sécurisées. Zitouni souhaite que ces efforts conduiront, au cours des prochaines années, à "contenir le marché anarchique de manière intelligente", notamment au vu de l'essor significatif du e-commerce. Le secteur compte répandre l'utilisation des moyens du e-paiement afin de garantir la trans-

parence des transactions et d'encourager l'économie numérique, tout en offrant des options sécurisées aux consommateurs. Lors de ses échanges avec plusieurs exposants du secteur du e-commerce et services électroniques,

PRODUITS AGRICOLES : 7 MARCHÉS SAISONNIERS POUR RÉGULER LES PRIX

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations,

Tayeb Zitouni a également annoncé l'organisation de sept marchés saisonniers spécialisés pour la commercialisation des produits agricoles, visant à réguler les prix et réduire le nombre des intermédiaires entre producteur et consommateur. Président l'ouverture de la 1ère édition de la Foire nationale des fruits et légumes, en compagnie du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, Zitouni a affirmé que "ses services s'apprêtent à organiser un marché de fruits et légumes à travers 7 marchés, chacun spécialisé dans un produit particulier (raisin, dattes, ail, pomme, olive, agrumes, ...etc) et ce au niveau de cinq wilayas du pays afin de répondre aux besoins du marché, de réduire le nombre des intermédiaires entre producteur et consommateur et de proposer ces produits à des prix raisonnables". Le ministère du Commerce avait entamé l'organisation des marchés saisonniers des produits agricoles, le premier étant celui des raisins dans la commune de Bordj Menaïel (Boumerdès) en août dernier. Ainsi, Zitouni a salué l'organisation de la Foire nationale des fruits et légumes, visant à "coordonner les efforts entre les secteurs de l'agriculture et du commerce, au regard des lacunes enregistrées dans l'opération de commercialisation, ce qui empêche les marchandises d'atteindre le consommateur à des prix appropriés en raison du nombre élevé d'intermédiaires". Cette foire dont l'inauguration a vu la présence d'ambassadeurs et de représentants du corps diplomatique accrédité en Algérie, constitue une opportunité pour exporter le produit national qui se distingue par sa disponibilité et sa qualité, a précisé Zitouni.

Du nouveau pour le Conseil supérieur de l'éthique et de la déontologie

Le décret présidentiel fixant la composition du Conseil supérieur de l'éthique et de la déontologie de la profession de journaliste, son organisation et son fonctionnement, vient d'être publié dans le dernier Journal officiel.

Le Conseil est défini comme étant "un organisme indépendant doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Il est chargé d'établir une charte de l'éthique et de la déontologie de la profession de journaliste, de l'approuver et de la publier par tous les moyens appropriés". A ce titre, il est chargé également de fixer la nature des sanctions disciplinaires et les modalités de recours, d'ordonner les sanctions disciplinaires en cas de manquement aux règles de l'éthique et de la déontologie de la profession de journaliste

et de réaliser et d'exploiter des études liées au domaine de l'éthique et de la déontologie de la profession de journaliste et de les publier. Il s'agit aussi d'organiser des cycles de formation et des journées d'études au profit des journalistes et des professionnels du secteur de l'information et émettre des avis consultatifs sur les projets de textes législatifs et réglementaires relatifs à la profession de journalisme ou à son exercice et de proposer les mesures susceptibles d'améliorer le cadre normatif y afférent. Le texte stipule, par ailleurs, que le Conseil est composé de 12 membres, à savoir six membres, y compris le président, désignés par le Président de la République parmi les compétences, les personnalités et les chercheurs jouissant d'une expérience avérée, notamment dans le do-

Profession de journaliste

maine journalistique, et six autres élus parmi les journalistes et les éditeurs adhérents aux organisations professionnelles nationales agréées, dont quatre journalistes élus par leurs pairs et deux éditeurs élus par leurs pairs.

LA DURÉE DU MANDAT AU CONSEIL EST DE QUATRE ANS RENOUVELABLE UNE SEULE FOIS

Les membres du Conseil représentant les catégories des journalistes et des éditeurs doivent jouir de la nationalité algérienne et justifier d'une expérience de dix ans au moins dans le domaine de la presse. Le décret souligne que les membres du Conseil exercent leurs missions "en toute indépendance et en toute neutralité" et "sont tenus d'assister

Création du prix du président de la République pour le chercheur innovant

Le décret présidentiel portant création du prix du Président de la République pour le chercheur innovant visant à récompenser les meilleures recherches innovantes de valeur pouvant contribuer au développement et à la promotion de la recherche scientifique et du développement technologique a été publié dans le dernier Journal officiel. Le prix est décerné à tout chercheur de nationalité algérienne résidant en Algérie ou à l'étranger, qui réalise une recherche innovante de valeur, à titre individuel ou collectif, selon deux catégories à savoir la catégorie d'enseignants chercheurs, d'enseignants chercheurs hospitalo-universitaires et des chercheurs permanents, le premier lauréat recevra 5 millions DA, le deuxième 3 millions DA et le troisième 2 millions DA, de même que pour la catégorie des étudiants universitaires où un montant de 5 millions de DA sera octroyé au 1er lauréat, 3 millions de DA au deuxième lauréat et 2 millions de DA pour le troisième lauréat.

Le prix est décerné par un jury institué à cet effet, dont la composition est fixée par arrêté conjoint

Raina Raïkoum
Belkacem Ahcène-Djaballah

Les «nettoyeurs»

fourné» des malfaïsants.

Tout en évitant d'étaler au grand jour les failles existantes et les erreurs commises par les uns et par les autres. Encore heureux qu'il n'y ait pas de passage devant un peloton d'exécution!

C'est ce qui est proposé, tout dernièrement, par certaines parties, à propos de l'Institution (constitutionalisée en 2020 et précisée par la loi électorale de 2021) chargée de veiller sur l'indépendance des élections.

Et ce, suite, nous dit-on, en raison d'«anomalies» lors de l'annonce des résultats provisoires (dont le taux de participation) des dernières élections présidentielles. On efface tout...et on recommence!

Le nettoyage par le vide (qui n'a rien à voir avec les bonnes lessives, absolument nécessaires périodiquement et en cas de défaillances avérées et objectives).

Désidément, l'Algérie passe (rait) son temps à «renaître». Pour emprunter à un adage populaire de chez nous, et avec tout le respect dû aux tantines, «Koul n'har khalti oueldet». Ce qui entraîne un immense gaspillage de temps, d'énergie, d'argent et de compétences. Ce qui satisfait pleinement les éternels insatisfaits... toujours impatients...ou, tout simplement voulant, quelque part, «régler», on ne sait quels comptes.

Note: Le virus du «nettoyage par le vide» a pris naissance et essaimé, me semble-t-il, avec la gestion, de tout temps quasi-totalement privée, du football, qui voit depuis des décennies, des vases continues d'entraîneurs, de joueurs et parfois de dirigeants. Premiers contaminés par la suite, avec le multipartisme, les présidents (élus) des APC...

personnellement aux délibérations du Conseil et de ne pas déléguer leur droit de vote à un autre membre". Les membres du Conseil sont "astreints à l'obligation de réserve et au secret des délibérations et de vote" et "doivent s'abstenir de prendre toute position ou avoir un comportement incompatible avec les missions qui leur sont dévolues". Concernant son organisation et fonctionnement, le Conseil se réunit en session ordinaire quatre fois par an sur convocation de son président et peut se réunir en sessions extraordinaires sur demande de son président ou des deux tiers de ses membres. Le Conseil ne peut se réunir valablement qu'en présence des deux tiers de ses membres. Il prend ses décisions à la majorité des voix des membres présents. En cas d'égalité des voix, celle du président est prépondérante.

La CJUE statue en faveur du Polisario Une nouvelle gifle pour le Maroc

A. Z.

Dans sa longue bataille juridique, menée depuis une décennie contre la spoliation des richesses du Sahara occidental par l'occupant marocain et ses clients européens, le Front Polisario vient d'obtenir gain de cause auprès de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE), qui a statué vendredi en sa faveur en rejetant les recours introduits, en 2021, par le Conseil et la Commission de l'Union européenne (UE), confirmant ainsi l'annulation des accords signés entre le Maroc et les Vingt-Sept et étendus illégalement au Sahara occidental occupé. «Les accords commerciaux UE-Maroc de 2019 en matière de pêche et de produits agricoles, auxquels le peuple du Sahara occidental n'a pas consenti, ont été conclus en méconnaissance des principes de l'autodétermination et de l'effet relatif des traités», a indiqué la CJUE dans son arrêt. «Le consentement du peuple du Sahara occidental à la mise en œuvre des accords commerciaux UE-Maroc de 2019 en matière de pêche et de produits agricoles sur ce territoire non autonome est une condition de validité des décisions par lesquelles le Conseil les a approuvées au nom de l'Union», affirme encore la CJUE dans son verdict rendu vendredi sur la légalité des accords UE-Maroc élargis au Sahara occidental occupé. La CJUE a, en outre, souligné que le Front Polisario demeure le seul représentant légitime du peuple sahraoui et est habilité à contester les décisions litigieuses devant les juridictions européennes. «Le Front Polisario est un interlocuteur privilégié dans le cadre du processus mené sous l'égide des Nations unies en vue de la détermination du futur statut du Sahara occidental», précise l'institution de l'UE. «Vu l'objet des décisions litigieuses et leur incidence sur le droit de ce peuple à l'autodétermination, le Front Polisario satisfait aux conditions pour pouvoir contester devant le juge de l'Union les décisions litigieuses, dans l'intérêt dudit peuple», ajoute la CJUE.

CORRECTION JURIDIQUE DES DÉVIATIONS DE POLITIQUES GOUVERNEMENTALES

Pour rappel, en septembre 2021, le Tribunal de l'Union européenne avait prononcé l'annulation des deux accords de pêche et d'agriculture liant le Maroc à l'Union européenne et étendus illégalement au Sahara occidental occupé, affirmant qu'ils ont été conclus en violation de la décision de la CJUE

Le président sahraoui reçoit De Mistura

Le président sahraoui, secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali a reçu jeudi soir, l'Envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, Staffan De Mistura, dans le cadre de sa visite à la partie sahraouie, a indiqué l'agence de presse sahraouie SPS.

La rencontre s'est déroulée au siège de la présidence de la République sahraouie, en présence du représentant du Front Polisario auprès de l'ONU et coordinateur avec la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO), Mohamed Sidi Omar, de la conseillère à la présidence de la République chargée de l'information et du

de 2016 et sans le consentement du peuple du Sahara occidental. Les Conseil et Commission européens avaient introduit un recours en appel devant la CJUE en décembre de la même année, qui vient d'être rejeté. Réagissant à cette décision, le représentant du Front Polisario en Suisse et auprès de l'ONU et des organisations internationales à Genève, Oubi Bouchraya Bachir a relevé, dans une déclaration à l'APS, que la décision de la CJUE constitue «une grande victoire» pour la cause sahraouie dans sa bataille juridique pour mettre un terme au pillage des ressources du peuple sahraoui.

Dans un autre arrêt, la CJUE s'est également prononcée sur l'identification et l'étiquetage des melons et des tomates du Sahara occidental. Elle souligne, en substance, que cet étiquetage doit indiquer le seul Sahara occidental comme étant le pays d'origine de ces produits, à l'exclusion de toute référence au Maroc, afin d'éviter d'induire le consommateur en erreur quant à leur véritable origine. «En tant que produits importés dans l'Union européenne, les melons et les tomates récoltés au Sahara occidental doivent indiquer leur pays d'origine en vertu de la réglementation de l'Union», indique la CJUE dans un communiqué. «Cette mention doit nécessairement figurer sur les produits et ne doit pas être trompeuse, raison pour laquelle leur étiquetage doit indiquer le Sahara occidental comme étant leur pays d'origine», insiste le texte. La Confédération paysanne, un syndicat d'agriculteurs français, avait demandé à l'administration française d'interdire l'importation de melons et de tomates originaires du territoire du Sahara occidental. Ce syndicat affirme en effet que les melons et les tomates qui y sont cultivés sont étiquetés à tort comme provenant du Maroc. La Cour, réunie en grande chambre, considère que «l'indication du pays d'origine qui doit figurer sur les melons et les tomates en cause ne peut désigner que le seul Sahara occidental, puisque ces produits sont récoltés sur ce territoire». «Ce territoire est en effet distinct de celui du Maroc et un territoire douanier au sens du droit de l'Union. Toute autre indication serait susceptible de laisser les consommateurs penser que ces melons et ces tomates proviennent d'un autre lieu que le territoire sur lequel ils ont été récoltés», conclut la CJUE, corrigeant juridiquement les déviations politiques adoptées par certains gouvernements de pays membres de l'UE concernant la reconnaissance du présumé «plan d'autonomie» marocain.

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique Ali Aoun a souligné, jeudi à Oran, que les médicaments du cancer produits localement couvriront 60% des besoins des malades, vers la fin de l'année en cours.

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique Ali Aoun a souligné, jeudi à Oran, que les médicaments du cancer produits localement couvriront 60% des besoins des malades, vers la fin de l'année en cours.

Après avoir valorisé la production de l'insuline localement en faveur des malades diabétiques, le ministre a souligné, dans une déclaration à la presse, en marge de sa visite d'inspection à la wilaya, que les médicaments du cancer produits localement devront couvrir 60% des besoins des cancéreux d'ici la fin de l'année en cours.

A noter que le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique a inspecté le laboratoire de fabrication de médicaments anticancéreux "PurLab" dans la commune d'El Kerma, qui entrera en production dans les prochains mois.

Ce laboratoire comprend trois unités, dont deux spécia-

lisées dans la production de médicaments chimiques anti-cancéreux, tandis que la troisième devra produire des médicaments biologiques. Ces unités entreront en production, avant la fin de l'année en cours, selon les explications fournies sur place.

Par ailleurs et sur un autre plan, M. Aoun s'est enquis du développement de la production de l'usine d'automobile de la marque Fiat à la zone industrielle de Tafraoui, qui a atteint 70% de sa capacité productive, signalant qu'elle atteindra 24.000 véhicules convenus, vers la fin de l'année en cours, et devra passer à 90.000 véhicules en 2025.

Il a ajouté que l'usine produit, actuellement, quatre modèles de véhicules à l'heure du type "Fiat 500", 13 véhicules à l'heure du type Doblo.

Lors de sa visite à l'usine automobile Fiat Algérie à Tafraoui, le ministre a supervisé la cérémonie de signature

de quatre accords avec des sous-traitants locaux spécialisés dans la fabrication de certaines pièces automobiles, comme les vitres et les roues.

M. Aoun a conclu sa visite en inspectant le laboratoire "Word Medecine Limited", qui s'inscrit dans le cadre du partenariat entre l'Algérie et la Turquie, indiquant que le partenariat entre les deux pays, jugé efficace, comprend des projets dans plusieurs domaines, notamment le fer, l'acier, le textile et les industries de transformation.

Dans le même laboratoire, le ministre a supervisé l'inauguration d'une unité de production de sprays nasaux.

Lors de la présentation d'un exposé sur les projets de ce laboratoire de production de médicaments en aérosol, le ministre a souligné "la nécessité d'accélérer le lancement de la production de salbutamol en aérosol pour le marché national, d'autant que ce produit est actuellement importé".

Cas de paludisme et de diptétrie dans le Sud Vaccination impérative de tous les habitants des régions affectées



Le ministre de la Santé, Abdellah Saihi, a insisté, vendredi depuis Bordj Badji Mokhtar, sur l'impératif de vacciner tous les habitants des régions ayant enregistré des cas de paludisme ou de diptétrie et des régions voisines, "étant un moyen nécessaire pour les protéger contre la maladie". Le ministre a estimé que l'éradication de ces maladies était imminente grâce notamment à la "disponibilité des médicaments après l'approvisionnement de la région en plus de 920 boî-

tes, tout en optant pour les antipaludéens injectables, à quoi s'ajoutent les efforts des autorités locales qui ont évacué les eaux stagnantes, propices à la prolifération des moustiques porteurs de Paludisme".

Dans le même sillage, le ministre a affirmé qu'aucun cas de diptétrie n'a été enregistré dans la commune de Timiaouine, relevant de la wilaya de Bordj Badji Mokhtar, tandis que la vaccination demeure "le moyen le plus efficace pour la prévention", a-t-il précisé.

Accompagné d'une délégation du secteur de la santé et des autorités locales, M. Saihi s'est enquis des cas enregistrés et des conditions de leur prise en charge, donnant des instructions pour la prise en charge des malades et la vaccination de toutes les franges.

Promotion des investissements en Algérie La BM salue une «amélioration significative»

Une délégation de la Banque Mondiale (BM), en visite actuelle en Algérie, a salué l'amélioration significative que connaît le pays dans le domaine de la promotion des investissements, notamment en ce qui concerne les mesures et les dispositions prises ainsi que les facilités accordées par l'Etat aux porteurs de projets locaux et étrangers, qui commencent à donner leurs fruits sur le terrain, indique un communiqué de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI).

Cette déclaration est intervenue lors de l'audience accordée par le directeur général de l'Agence, Omar Rekkache, à la délégation de la BM, conduite par le Directeur de la région du

Maghreb et de Malte au sein de cette institution financière, Ahmadou Moustapha NDIaye, le représentant résident de la BM en Algérie, Kamel Braham ainsi que l'économiste principal pour l'Algérie, la Tunisie, la Libye, le Maroc et Malte, Abdoulay Sy et l'économiste chargé de l'Algérie Cyril Dupont.

A cette occasion, "la délégation de la BM a salué les progrès notables que connaît l'Algérie dans ce domaine, notamment les mesures et les dispositions prises par le pays ainsi que les facilités accordées aux porteurs de projets, qui commencent à porter leurs fruits à travers l'augmentation des projets d'investissement enregistrés par l'Agence".

La rencontre a également

permis de présenter l'évolution du climat d'investissement et d'affaires en Algérie dans le cadre du nouveau système d'investissement, ainsi que "le bilan du programme de soutien technique offert par la BM à l'AAPI dans le cadre du projet de vision stratégique à long terme pour la promotion des investissements en Algérie, que l'Agence s'attèle à élaborer".

L'AAPI et les représentants de la BM sont convenus "d'examiner la possibilité d'organiser une journée d'information sur le nouveau système du rapport de la BM concernant l'évaluation du climat des affaires, intitulé "B-READY" ou "Business Ready", qui remplace le "Doing Business".

Réunion des ministres de l'Intérieur du G7 **Migration clandestine : le plaidoyer de Merad**

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad a déclaré, jeudi depuis l'Italie, que le traitement du phénomène de la migration clandestine était inconcevable dans le cadre de mesures conjoncturelles, car exigeant une vision globale visant principalement à traiter ses causes profondes en réunissant les conditions de sécurité et de stabilité et en soutenant le développement dans les pays d'origine.

Dans son allocution lors de la réunion des ministres de l'Intérieur du G7 tenue dans la ville de Mirabella Eclano, M. Merad a affirmé que "le traitement de la question de migration clandestine, aux répercussions multidimensionnelles, est inconcevable dans le cadre de mesures conjoncturelles, car exigeant une vision globale, intégrée, coordonnée et solidaire, visant essentiellement à traiter les causes profondes du phénomène, et ce en garantissant les facteurs de sécurité et de stabilité et en soutenant le développement dans les pays d'origine".

"Telle est la perspective que défend l'Algérie, une perspective fondée sur la relation entre la sécurité et le développement. L'Algérie poursuit, sous la direction du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ses démarches visant à accompagner les efforts de développement dans les pays africains, notamment dans les zones frontalières, et ce à travers des projets structurants et des actions de coopération et de solidarité dans la région, tout en plaident pour la cause de développement en Afrique dans tous les domaines internationaux", a-t-il précisé.

"La migration, qui a contribué à la promotion de l'Humanité dans divers domaines, a toujours permis la création d'espaces d'échange et de diversité culturelle et sociale et a été un vecteur clé dans le développement économique des sociétés, est désormais associé à des flux de migrants clandestins en raison de l'instabilité dans les pays d'origine, de la dégradation de leurs conditions sécuritaires, et de la fragilité de leurs infrastructures de développement", a ajouté le ministre.

Dans cette optique, M. Merad a abordé "les défis auxquels l'Algérie est confrontée, depuis de nombreuses années, en matière de migration", précisant qu'ils "se sont développés récemment de manière rapide et complexe, se manifestant par une augmentation alarmante de vagues de migrants clandestins, ce qui constitue une menace pour notre sécurité nationale".

"Notre gestion de cette question a permis d'identifier plusieurs dangers inhérents à ce phénomène, auxquels l'Algérie est confrontée. Il s'agit notamment du lien étroit entre les réseaux de passeurs de migrants, la traite des êtres humains et les groupes terroristes opérant dans la région du Sahel africain, et les réseaux du crime organisé, activant dans le trafic de drogue, d'armes et la prospection aurifère illégale", poursuit M. Merad.

Evoquant ces risques, le ministre a cité les démarches menées par cer-

taines parties hostiles, de connivence avec des réseaux de traite des êtres humains, visant à inonder l'Algérie d'immigrants de diverses nationalités, outre les tentatives d'infiltration de criminels, enregistrées, parmi les groupes d'immigrants, dont certains sont impliqués dans des activités hostiles à l'Algérie", faisant savoir que "certaines parties cherchent à recruter des migrants clandestins de l'intérieur et de l'extérieur de l'Afrique, au sein d'organisations qui en relève pour assurer des services militaires au Sahel".

"Consciente de l'ampleur de ces enjeux et risques, l'Algérie a agi dans le cadre d'une vision systématique objective en adoptant des plans d'action aux dimensions juridiques, humaines, opérationnelles et de développement en vue de maîtriser les impacts négatifs de l'immigration clandestine", relevant que cette approche "a permis depuis le début de 2024 le rapatriement de près de 80.000 migrants clandestins, outre le démantèlement d'un nombre important de ces réseaux criminels multinationaux", des efforts qui ont nécessité, a-t-il dit, "la mobilisation de moyens matériels et humains considérables".

"Les services et les instances de sécurité poursuivent l'adoption d'un plan opérationnel devant faire face à la migration clandestine par voie maritime, d'où une baisse, sans précédent, des tentatives par rapport aux années précédentes", a indiqué le ministre, se félicitant du rythme de "collaboration et de coopération avec les organisations onusiennes actives en la matière, à l'instar de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), qui a permis de réaliser des résultats positifs en facilitant le retour de plus de 6.000 migrants clandestins vers leurs pays d'origine depuis le début de l'année en cours".

"L'opération doit se poursuivre intensivement jusqu'à la réalisation des objectifs escomptés et atteindre 10.000 retour volontaire/an". Dans le même sillage, Merad a salué "la coopération exemplaire que soutient l'Algérie dans le cadre du projet régional proposé par la République italienne pour développer les mécanismes d'aide au retour volontaire, à la réinsertion et au retour volontaire humanitaire, inscrits dans le cadre de la mise en œuvre des conclusions des travaux de la réunion quadripartite entre ministres de l'Intérieur de l'Italie, de l'Algérie, de la Tunisie et de la Libye".

M. Merad a, en outre, insisté sur l'importance qu'accorde l'Algérie au renouvellement de la participation et de la coordination concernant la gestion du phénomène de migration dans le cadre d'une vision globale permettant de relever ces défis conformément aux aspirations communes", mettant en avant l'importance des visions qui courronneront les travaux de la réunion des ministres de l'Intérieur du G7, pour freiner les risques et dangers de la migration clandestine, à travers des solutions durables".

A cette occasion, le ministre n'a pas manqué de réitérer la "pleine disposition de l'Algérie pour contribuer efficacement à cette vision via tous les mécanismes disponibles".

Chanegehiha reçu par le ministre italien de la Défense

Le Général d'Armée Saïd Chanegehiha, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a été reçu, jeudi au troisième et dernier jour de sa visite officielle en Italie, par le ministre italien de la Défense, M. Guido Crosetto, indique le ministère de la Défense dans un communiqué.

"Dans le cadre de sa visite officielle en Italie, sur invitation de l'Amiral Giuseppe Cavo Dragone, Chef d'Etat-major italien de la Défense, Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegehiha, Chef d'Etat-major de l'ANP, a été reçu ce jeudi 3 octobre 2024, par le ministre italien de la Défense, Monsieur Guido Crosetto, en présence de l'Amiral Giuseppe Cavo Dragone, Chef d'Etat-major italien de la Défense", précise la même source.

Lors de cette rencontre, les deux parties "se sont félicitées du niveau d'excellence de la coopération militaire bilatérale entre les deux pays amis, qui reflète l'entente et la grande confiance qui distinguent les relations algéro-italiennes à plus d'un titre".

Les deux parties ont également passé en revue "le développement de la situation et les mutations géopolitiques prévalant dans les zones d'intérêt commun".

Le Général d'Armée a fait part à son hôte de "ses vifs remerciements pour l'accueil et les marques d'hospitalité qu'il a reçus, avant de lui transmettre les salutations du président

de la République, Monsieur Abdelmadjid Tebboune, qui accorde un intérêt particulier aux efforts visant à éléver les relations algéro-italiennes, dans tous les secteurs, aux plus hauts niveaux, particulièrement dans les domaines liés à la coopération militaire bilatérale".

Le Général d'Armée a également passé en revue "les domaines de la coopération bilatérale, laquelle connaît une dynamique positive et enregistre des résultats tangibles, à la faveur de la ferme volonté des dirigeants des deux pays de l'élèver au niveau d'un partenariat stratégique global".

De son côté, le ministre italien de la Défense a exprimé "sa grande satisfaction de recevoir la délégation militaire algérienne et sa confiance en la capacité des deux pays amis à bâtir un partenariat solide et mutuellement bénéfique, notamment dans les domaines de la sécurité et de la défense".

A l'issue de la rencontre, les deux parties ont échangé des présents symboliques.

Par la suite, le Général d'Armée Saïd Chanegehiha a effectué une visite à l'entreprise italienne Leonardo SPA, "une des entreprises leader en Europe dans l'industrie de défense et les technologies de pointe, qui propose une gamme variée de solutions militaires, notamment dans les domaines de l'aéronautique, l'aérospatial et les systèmes de défense

terrestres et navals", note la même source.

Le Général d'Armée a reçu "d'amples explications sur les technologies et systèmes de défense modernes qu'offre l'entreprise italienne dont les responsables ont fait part de leur intérêt à consolider leur partenariat avec l'Algérie dans les différents volets des industries militaires".

Le Général d'Armée s'est rendu également au siège de l'entreprise Fincantieri, "spécialisée dans l'industrie militaire navale", où il a suivi "une présentation retracant l'histoire du partenariat naval entre l'Algérie et l'Italie, avant de s'enquérir des capacités de production de cette entreprise dans le domaine de la construction des navires de guerre et des équipements militaires navals, ainsi que des techniques modernes qu'elle propose".

A cette occasion, les deux parties ont exprimé leur souhait de "consolider la coopération bilatérale".

Le Président-directeur général de l'entreprise, M. Biagio Mazzotta a affirmé, à cet effet, que l'Algérie constitue "un partenaire fiable et sérieux sur les plans régional et international".

A l'issue, les deux parties ont discuté "des moyens permettant un transfert de technologie outre l'intensification d'échange d'expertise entre les ingénieurs militaires et les techniciens des deux pays", conclut le communiqué.

Recrutement des enseignants contractuels **Les assurances du ministre de l'Education**

Le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belaabed, a mis l'accent jeudi depuis Constantine sur l'importance de la numérisation dans l'amélioration de la gestion du secteur, notamment en matière de recrutement des enseignants contractuels qui s'est déroulé dans la "transparence".

S'exprimant lors d'un point de presse en marge de sa visite de travail et d'inspection, dans cette wilaya, le ministre a affirmé que les enseignants contractuels ont été reconduits à l'exception d'un nombre réduit dont la régularisation de la situation se fera au fur et à mesure de la disponibilité des postes.

M. Belaabed a souligné, à ce titre, que de nouveaux enseignants contractuels ont été re-

crutés et que l'opération s'est déroulée dans la "transparence grâce à la numérisation".

S'agissant des transferts des élèves d'un établissement à un autre, le ministre a indiqué qu'à ce jour 86% des cas ont été pris en charge, affirmant que des instructions ont été données aux responsables concernés pour accorder toutes les facilités nécessaires aux demandeurs.

Le ministre a ajouté que l'opération liée à l'inscription par dérogation d'âge à la première année primaire a été achevée avec "succès" (près de 99% des cas ont été pris en charge), rappelant que l'inscription aux classes préparatoires a été ouverte via une plateforme numérique.

Le ministre a inauguré dans le cadre de cette visite plusieurs

établissements relevant de son secteur à l'instar du lycée régional des mathématiques Sadek Hamani situé au chef-lieu de wilaya, affirmant à l'occasion qu'un cadre réglementaire concernant la gestion de ce genre d'établissements sera mis en place "prochainement".

Il a également inspecté à la cité Boussouf, dans la ville de Constantine, le siège devant abriter l'annexe de l'Office national des examens et concours (ONEC) qui viendra alléger la pression que connaissent les deux annexes d'Oum El Bouaghi et de Batna. A ce sujet, le ministre a fait part de la réalisation d'une annexe similaire à Chlef pour aléger la pression sur les annexes l'ONEC de l'Ouest du pays (Oran et Saida).

Concours national de recrutement d'élèves magistrats **Annonce des résultats des épreuves écrites**

Le ministère de la Justice a annoncé, jeudi dans un communiqué, les résultats des épreuves écrites du concours national de recrutement d'élèves magistrats pour l'année 2024, avec l'admission de 251 candidats sur un total de 500 postes ouverts, en attendant l'organisation d'une

deuxième session pour occuper les postes restants.

"La commission des examens a décidé, lors de ses délibérations tenues en date du 2 octobre 2024, l'admission de 251 candidats aux épreuves écrites sur un total de 500 postes ouverts", précise la même source, annonçant "l'organisation

d'une deuxième session pour occuper les postes restants".

La date et les horaires des épreuves orales pour les candidats retenus seront annoncés ultérieurement sur les sites officiels de l'Ecole supérieure de Magistrature et du ministère de la Justice", note le communiqué.

La ministre de la Culture en visite à Oran Lancement imminent de travaux de restauration du Palais du Bey

J. Boukraa

ors d'une visite officielle à Oran la ministre de la Culture et des Arts Mme Souraya Mouloudji s'est enquise jeudi de l'état d'avancement de plusieurs projets de restauration et d'infrastructures culturelles. Cette tournée a permis de mettre en lumière des initiatives cruciales pour la préservation du patrimoine historique de la région et le développement du secteur culturel. L'un des moments forts de cette visite a été l'annonce du lancement prochain des travaux de restauration d'urgence du Palais du Bey, un monument emblématique situé dans le quartier historique de Sidi El Houari.

La ministre a révélé que le budget alloué à ce projet a été réévalué, passant de 85 millions dinars à 162 millions de dinars. Actuellement, les études nécessaires à cette restauration sont en cours de finalisation, et les travaux débuteront sous peu. Ce projet représente un enjeu majeur pour Oran, car ce palais constitue un trésor architectural et historique pour la ville.

Lors de cette même tournée, la ministre et le wali ont visité la Mosquée El Pacha, un autre monument de grande valeur situé dans le quartier de Sidi El Houari. Construit entre 1792 et 1796, cet édifice religieux fait partie du patrimoine culturel d'Oran. La ministre a annoncé que, grâce à la loi de finances de 2024, des fonds ont été débloqués pour une étude et un suivi en vue de sa restauration. Initialement



prévue pour durer 16 mois, la durée de l'étude a été réduite à six mois, conformément aux instructions de la ministre, avec la remise des résultats d'ici quatre mois. Une enveloppe de 10 millions de DA a été allouée à cette étude. Parmi les autres sites visités figurent les tunnels et abris de la Seconde Guerre mondiale, un réseau souterrain ayant joué un rôle important durant ce conflit. Ce site historique, qui bénéficie d'une attention particulière, a fait l'objet d'une opération de réhabilitation sous la supervision directe du wali d'Oran. La ministre a salué cette initiative et souligné l'importance d'intégrer ce lieu dans le circuit touristique et culturel de la wilaya, afin de valoriser davantage son potentiel.

Le mont Murdjadjou a également été au centre de l'attention lors de cette visite. La ministre et le wali ont inspecté le site où sera érigé le futur musée et mémorial de l'Émir Abdelkader, une figure emblématique de l'histoire algérienne. Un rapport a été présenté par le bureau d'études chargé de ce projet depuis

juin 2024, et la ministre a assuré que ce projet d'envergure sera concrétisé dans les meilleurs délais. Ce musée sera une fierté pour Oran et pour toute l'Algérie, d'après le wali, marquant un jalon important dans la préservation de l'héritage de l'Émir. Au musée public national Ahmed Zabana, la ministre a visité un espace spécialement aménagé pour les personnes non-voyantes, ou elle a remis une donation de 500 livres en braille à la direction des activités sociales de la wilaya et 2 500 livres supplémentaires ont été offerts aux bibliothèques municipales et établissements scolaires d'Oran. Enfin, la ministre a évoqué le Festival international du film arabe d'Oran, dont la 12^e édition a été lancée hier vendredi. Cet événement d'envergure réunira des participants de 17 pays arabes et rendra hommage à des personnalités majeures du cinéma, notamment le réalisateur mondialement reconnu Costa Gavras et le cinéaste algérien Mohamed Lakhdar Hamina, seul Arabe et Africain à avoir remporté la Palme d'Or.

Accompagnement des porteurs de projets Convention de partenariat entre l'Université d'Oran 1 et l'ANADE

Une convention de partenariat entre l'Université d'Oran 1 Ahmed Ben Bella et l'antenne de wilaya de l'Agence nationale de soutien et développement de l'entrepreneuriat a été paraphée mercredi pour l'accompagnement d'étudiants porteurs de projets. L'opération entre dans le cadre de la convention signée, dernièrement, entre le ministère de l'Enseignement supérieur et la Recherche scientifique et le ministère de l'Economie de la connaissance, des Startups et des Micro-entreprises pour renforcer l'accompagnement des porteurs de projets et le financement de leurs projets. La conven-

tion a été signée par le recteur de l'Université d'Oran 1, Amine Abdellmalek, et le directeur de l'antenne de wilaya de l'ANADE d'Oran, Mahla Houari, en présence de cadres des deux établissements.

En marge de la cérémonie de signature, le directeur de l'antenne de wilaya d'Oran de l'ANADE a souligné que cette convention vise à développer le sens entrepreneurial des étudiants universitaires et des diplômés des établissements d'enseignement supérieur et à leur garantir une formation dans le domaine de l'entrepreneuriat.

Ce partenariat vise également à orienter cette catégorie vers la

création d'entreprises innovantes basées sur la recherche scientifique et la technologie, à même de contribuer à soutenir le développement local et à répondre aux besoins de l'économie nationale, a-t-il poursuivi.

De son côté, Zaghada Fatima Zohra, directrice du Centre de développement de l'entrepreneuriat à l'Université d'Oran 1, a déclaré que l'accord représente «une étape importante pour soutenir l'innovation et l'entrepreneuriat au sein de l'université et pour former et accompagner les étudiants, afin d'accéder au monde de l'entrepreneuriat avec des bases solides».

928 infractions routières relevées 796 motos mises en fourrière en septembre

K.Assia

Pas moins de 796 motos ont été mises en fourrière durant le mois de septembre, selon un bilan du service de la voie publique relevant de la sûreté d'Oran. En effet, les policiers ont contrôlé, durant cette période, quelque 1.112 motos et ont relevé 928 infractions routières dues principalement au non-respect du code de la route. Dans ce registre, 796 motos ont été mises en fourrière pour différentes infractions dont l'absence de casque, les manœuvres dangereuses, l'excès de vitesse et parfois l'absence de documents entre autres.

A vrai dire, les opérations de contrôle sont lancées et vont se poursuivre, apprend-on. Ces motos sont souvent à l'origine de plusieurs

accidents de la route ce qui nécessite la multiplication des actions de prévention et de sensibilisation et aussi de contrôle.

Outre ce travail préventif, ces opérations viennent en application du code de la route 01-14, du décret exécutif 04-381 et l'arrêté de la wilaya de novembre 2007 entre autres. Les policiers procèdent au contrôle des conducteurs pour s'assurer s'ils sont en possession des documents nécessaires pour circuler. Souvent, c'est soit le manque de documents, ou le non-port du casque qui sont constatés. Les motos dont des grosses cylindrées et autres de dimensions moyennes, dépourvues pour la plupart de dispositifs silencieux, causent de nombreux désagréments aux habitants, notamment la nuit. Ces opérations,

toujours en cours, visent aussi les propriétaires de motos qui n'ont pas encore régularisé leurs situations administratives, sachant que ces derniers circulent avec des récépissés et des procurations caduques. Certains conducteurs n'ont même pas le certificat d'assurance, ce qui représente une autre infraction punie par la loi. Les deux-roues sont devenus des instruments de mort mettant ainsi en danger la vie des passants. Plusieurs personnes ont été percutées par des motos roulant à grande vitesse. Ces scènes sont quotidiennement devant les lycées et autres établissements scolaires. Face à ces comportements, les services de la sûreté d'Oran multiplient les campagnes de prévention et de sensibilisation à l'égard des conducteurs des deux-roues.

Situation catastrophique de certaines plages après l'été Le wali d'Oran lance un ultimatum aux responsables communaux

J. B.

La situation catastrophique de certaines plages de la wilaya d'Oran après la saison estivale a été sévèrement dénoncée par le wali, M. Said Sayoud, lors d'une réunion du conseil exécutif de la wilaya tenue mercredi. Un rapport détaillé présenté par la cellule de communication a mis en lumière un état environnemental désastreux. En effet, après la fin de la saison estivale, les plages de la région sont envahies par une quantité énorme de déchets et les aménagements coûteux réalisés avant la saison estivale de 2024 se trouvent aujourd'hui en piteux état. Ces travaux de réhabilitation, qui avaient nécessité des financements importants pour offrir aux estivants des plages accueillantes, sont désormais fortement détériorés, ce qui suscite de vives inquiétudes quant à l'efficacité des mesures mises en place et à la gestion post-estivale.

Face à cette situation alarmante, le wali a pris des mesures fermes et immédiates. Les présidents des communes côtières et les institutions de la wilaya ont été sommés de procéder au nettoyage rapide et complet des plages, avec un délai d'une semaine pour remettre les lieux en état. Le wali a averti les responsables que toute forme de négligence ou de retard sera sévèrement sanctionnée. M. Sayoud a insisté sur la nécessité d'une gestion rigoureuse et continue de la propreté des plages, en demandant des actions régulières pour éliminer les points

noirs et maintenir l'environnement propre tout au long de l'année, pas seulement durant la saison estivale. En parallèle de cette question environnementale, la réunion a également porté sur les préparatifs pour la campagne de labour et de semis pour la saison 2024-2025. Mme la Directrice des services agricoles a présenté un rapport sur les mesures prises pour garantir le bon déroulement de cette campagne, en mettant l'accent sur l'objectif de l'autosuffisance alimentaire, un axe prioritaire du programme du président de la République. Durant la séance, le wali a prêté une oreille attentive aux préoccupations de plusieurs agriculteurs. Il a pris des décisions importantes visant à soutenir le secteur agricole comme la facilitation des procédures de forage de puits. Conscient des besoins urgents des agriculteurs en matière d'irrigation, le responsable a décidé de simplifier et d'accélérer les démarches administratives pour le forage des puits.

Il a également donné des instructions pour résoudre tous les problèmes liés à l'alimentation électrique des exploitations agricoles. Le wali a souligné l'importance de renforcer l'approvisionnement en électricité afin d'améliorer la productivité, notamment dans les filières stratégiques. Pour répondre aux besoins du secteur agricole, M. Sayoud a annoncé la tenue d'une rencontre avec les agriculteurs, prévue pour jeudi prochain, afin d'écouter leurs doléances et de trouver des solutions concrètes à leurs difficultés.

Lutte contre le commerce des stupéfiants Deux dealers arrêtés et 805 comprimés psychotropes saisis

K.Assia

Les éléments de la police judiciaire de la 17^e sûreté urbaine sont parvenus, dans deux opérations distinctes, à mettre la main sur deux individus pour détention et commercialisation de drogue. Pas moins de 805 comprimés psychotropes de marque Prégabaline 300 mg et 26 sachets en plastique contenant de la cocaïne soit un poids global de 10 gr ont été saisis par les policiers.

En effet, l'exploitation des informations a permis aux enquêteurs de connaître le mode opératoire des mis en cause et de les identifier. Ces derniers dissimulaient les stupéfiants dans leurs domiciles en vue de les écouter. Une perquisition est ordonnée par le tribunal d'Oran et a donné lieu à la saisie de 805 comprimés psy-

chotropes et 10 gr de cocaïne en plus de 10 millions de centimes. Ils seront présentés au tribunal après enquête.

Il y a deux jours, une quantité de 3 kg et 556 gr de cocaïne a été saisie par les éléments de la brigade mobile des douanes relevant de l'inspection divisionnaire des douanes Oran extérieur lors d'une opération menée en étroite collaboration avec les services de l'ANP, dans la partie est d'Oran. Quatre individus ont été arrêtés et quatre véhicules touristiques et une moto que les mis en cause utilisaient dans leurs déplacements et également pour écouter la drogue dure ont été saisis. Cette opération a permis également la saisie d'un montant de 500.000 dinars et une somme en devises de 9.000 euros provenant de leurs activités criminelles.

ILS NOUS ONT QUITTÉ... HIER

Zarhouni Lakhdar Riad, 40 ans, Misserghine AADL
Cheklal Halima, 41 ans, Boulanger
Merine Bel Hocine AEK, 93 ans, Victor Hugo
Sendouk Khadidja, 66 ans, Oran

Horaires des prières pour Oran et ses environs

29 rabie el ouel 1446				
El Fedjr 05h37	Dohr 12h52	Assar 16h11	Maghreb 18h47	Icha 20h02

Tindouf

Le ministre annonce une « stratégie globale » pour les transports

Le ministre des Transports, Mohamed El-Habib Zahana, a affirmé, jeudi à Tindouf, que le secteur planche sur une stratégie globale d'accompagnement de l'importante dynamique économique que connaît la wilaya de Tindouf.

Le secteur des transports s'attèle à l'élaboration d'une stratégie globale pour accompagner l'importante dynamique économique que connaît Tindouf, devenue une wilaya économique par excellence», a indiqué M. Zahana lors de sa visite de travail et d'inspection dans cette wilaya frontalière. Cette dynamique requiert la mobilisation de structures d'accueil, pour les différentes prestations, qu'elles soient terrestres, ferroviaires ou aériens, a souligné le ministre en notant que cette visite de terrain constitue une démarche de prospection pour mettre le secteur au diapason du développement économique de la région. Accompagné des autorités locales, le ministre a relevé, lors de l'inspection du poste frontalier terrestre algéro-mauritanien "Chahid Mustapha Benboulaïd", inauguré en 2018, que "cette structure est appelée à connaître un "bond qualitatif" en termes de gestion, en vue d'améliorer les prestations multisectorielles, notamment les opérations économiques. "La vision du Président de la République pour le développement de cette wilaya frontalière s'appuie sur la valorisation et le dé-

veloppement de ses potentialités naturelles, à même de contribuer à la diversification des ressources économiques nationales", a ajouté le ministre avant d'appeler à mettre à profit les plateformes numériques constituant un lien de connexion entre les opérateurs économiques.

M. Zahana a indiqué, par ailleurs, que les postes frontaliers terrestres devront connaître, à l'instar des structures portuaires et aéroportuaires nationales, un grand développement, à la faveur des démarches visant à aplanir les contraintes et améliorer les procédures administratives, notamment en direction des opérateurs économiques et les touristes.

Les explications fournies à la délégation ministérielle et liées aux activités du poste frontalier terrestre "Mustapha Ben Boulaid" font état de 603 déclarations d'exportation depuis le début de l'année courante, avec un volume de 15.329 tonnes de marchandises diverses et une valeur d'exportations de plus de 1.144 milliard DA.

S'agissant du mouvement des passagers, le même bilan relève l'entrée au territoire national, via ce poste frontalier, de 4.141 personnes et la sortie de 4.336 autres, ainsi

que et l'établissement par les services des Douanes algériennes de 2.938 laissez-passer. Le ministre des transports a fait état, lors de l'inspection de l'aéroport "Chahid Commandant Farradj" à Tindouf, de l'ouverture de deux nouvelles dessertes aériennes Tindouf-Oran et Tindouf-Alger, avant d'ajouter que son département entend consolider les dessertes aériennes à l'intérieur et à l'extérieur du pays. Pour suivre sa visite au niveau de la gare routière, relevant de l'entreprise Sogral, M. Zahana a rencontré les représentants du personnel de l'entreprise qui lui ont soulevé certaines préoccupations liées à la tarification des billets, la perturbation en matière d'approvisionnement en carburant "Sirghaz" et les activités de transport urbain clandestin. Le ministre s'est engagé, à ce titre, à prendre en charge ces doléances, avant d'appeler à l'amélioration du service public et du respect de la déontologie de la fonction, à la satisfaction des clients. Mettant à profit cette visite dans la wilaya, il a également inspecté le chantier de la première tranche de la ligne ferroviaire minière (Ouest) reliant Tindouf à Béchar, qui avance à une bonne cadence.

Mascara

5,7 millions de m³ d'eau pour le périphérie irrigué de la plaine de Sig

Le périphérie irrigué de la plaine de Sig vient de bénéficier d'un quota de 5,7 millions de mètres cubes d'eau destiné à l'irrigation des superficies agricoles, apprend-on, jeudi, de la direction locale des Services agricoles (DSA). Le chef du service Irrigation agricole à la DSA, Djamel Bakhtiar, a précisé à l'APS que ce quota a été réservé par le ministère de l'Hydraulique pour l'irrigation des oliveraies de la plaine de Sig, à partir du barrage de Chorfa, implanté dans la commune du

même nom. Le volume d'eau mobilisé à cet effet a permis de couvrir les besoins des professionnels de la filière pour l'irrigation de quelque 6.500 hectares au titre de la campagne d'irrigation, a indiqué le même responsable.

Il a ajouté que l'opération a été précédée par des sorties de sensibilisation sur le terrain ayant permis aux agriculteurs de ce périphérie de s'imprégner et de prendre connaissance des modes d'utilisation des équipements modernes au

niveau de leurs exploitations agricoles, notamment celles permettant d'économiser le liquide précieux et de garantir sa répartition équitable à travers l'ensemble des parcelles de ce périphérie. Il convient de souligner que la Commission de wilaya en charge de la gestion des périphériques irrigués a tenu une réunion ayant regroupé les représentants des agriculteurs activant au niveau de la plaine de Sig, à l'issue de laquelle les besoins en eau de ces derniers ont été identifiés et fixés.

Mostaganem

L'expertise internationale pour développer des produits de l'argan

Les participants au 1er Congrès international sur "l'arganier, situation en Algérie", dont les travaux ont pris fin, jeudi à Mostaganem, ont mis l'accent sur l'importance de créer des passerelles d'échange d'expériences scientifiques et techniques pour développer différents produits d'argan et faire la promotion de ses multiples usages.

La chercheuse et universitaire de Gênes, en Italie, Tania Simona, a souligné que les universités ont un rôle important pour développer les recherches sur les plantes médicinales et que l'arganier a plusieurs utilisations médicinales. L'intervenant, qui exerce à la chaire de l'UNESCO des plantes médicinales et des traditions méditerranéennes (université de Salerno en Italie) et la chaire de l'UNESCO d'anthropologie de la biosphère, de la santé et des systèmes de santé (Université

de Gênes), a ajouté que l'objectif est de développer des relations entre tous les acteurs de ce domaine, notamment les agriculteurs et les habitants des zones forestières, et de recueillir les compétences, les traditions et les expériences locales liées à l'arganier.

Pour sa part, Cristina Exposito, professeur à l'Université espagnole de Valence, a déclaré que ce Congrès est une opportunité pour créer des liens et développer des relations de recherche liées à ce type d'arbre. Le président de l'Académie pharmaceutique de la province espagnole de Valence, Gerardo Stubing Martinez, a de son côté animé une communication sur les multiples utilisations de l'huile d'argan dans les domaines médical et cosmétique. Le même conférencier, également professeur à l'Université de Valence, a déclaré que l'huile

d'argan possède des caractéristiques et des avantages qui en font une substance nécessaire, que ce soit à titre préventif ou thérapeutique, notamment dans la production d'huiles corporelles, de crèmes pour la peau et le visage, de lotions et d'autres. Pour rappel, ce congrès a été organisé, deux jours durant, par l'Ecole nationale supérieure des sciences biologiques (Oran) et la Fondation méditerranéenne pour le développement durable "Djanattu El-Arif" (Mostaganem), avec la participation d'enseignants et chercheurs d'Algérie, de Jordanie, France, Espagne, Italie, Canada, et des Etats-Unis d'Amérique ainsi que des représentants de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

Tissemsilt Plus de 1.200 ha pour les légumes secs

Une superficie de plus de 1.200 hectares a été réservée, dans la wilaya de Tissemsilt, à la culture des légumineuses, toutes variétés confondues, au titre de la saison agricole 2024-2025, a-t-on appris du directeur des Services agricoles (DSA), Mohamed Mouadâa. Le DSA de cette collectivité locale des Hauts-plateaux du Centre-ouest a précisé que la superficie délimitée à cet effet est répartie à raison de 400 hectares destinés aux pois chiches, 200 hectares à la lentille et 600 autres hectares relevant de la ferme-pilote "Chawki Rabah" implantée dans la commune de Ammari, réservés aux pois chiches et à la lentille. Le même responsable a fait savoir que la culture des ces deux variétés de légumineuses débutera, au mois de février prochain, faisant

observer que tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés pour l'accompagnement des professionnels de la filière. M. Mouadâa a, d'autre part, indiqué que la campagne labour-semaines sera lancée au cours de la semaine prochaine, avec pour objectif l'emblavement de quelque 60.000 hectares, répartis à raison de près de 50.000 hectares réservés au blé tendre et au blé dur et 9.100 hectares consacrés à l'orge.

Par ailleurs, plus de 340 agriculteurs ayant postulé au crédit "R'fig" et déposé leurs dossiers au niveau de la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) pour l'obtention de semences, d'engrais et autres intrants, ont vu leur demandes validées et approuvées par les services compétents, a indiqué le DSA.

Mascara Un réseau de vol de cheptel démantelé

Belkecir Mohamed

La gendarmerie nationale vient de démanteler un réseau de voleurs de cheptel et d'interroger deux malfaiteurs alors que deux autres sont en fuite et recherchés. Ce coup de filet a été mené par la brigade de Maoussa qui a reçu des informations sur la présence d'un véhicule sur une piste isolée conduisant vers des bergeries retirées dans une région montagneuse longeant l'Oued Sidi

M'Hamed. Arrivés sur les lieux, les gendarmes ont surpris deux individus à bord d'une voiture en train de repérer une bergerie et de planifier leur attaque. La fouille de la malle a permis de découvrir des objets servant à défoncer les clôtures pour emporter les moutons.

Les deux suspects ont été arrêtés. Leur interrogatoire a permis d'établir que le réseau était constitué de deux autres complices qui se trouvent en état de fuite.

Chlef Saisie de drogue, six mandats de dépôt



Abbad Miloud

La brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) d'Aïn-Merane dépendant de la sûreté de la wilaya de Chlef, a arrêté au niveau d'un des quartiers de la ville un jeune âgé de 35 ans, recherché par les services de la police. Après l'obtention de l'autorisation de perquisition du domicile, les

policiers ont procédé à la fouille de l'habitation et ont saisi 38 comprimés de psychotropes, 8,4 grammes de kif et un montant de 63.000 DA provenant de la vente de cette drogue. Cinq de ses complices dont l'âge varie de 23 à 41 ans ont été arrêtés. Les 6 mis en cause ont été présentés au tribunal de Boukader et ont été placés en détention préventive.

La lenteur de la réponse au virus Mpox est un autre signal d'alarme en cas de pandémie

NEW YORK. Cela ressemble à un film que nous avons déjà vu. Une nouvelle souche virale tue dans certains des pays les plus pauvres du monde. Bien que des vaccins contre l'agent pathogène existent, des pénuries de production et des obstacles réglementaires les empêchent d'atteindre les personnes qui en ont besoin.



PAR NGOZI
OKONJO-IWEALA

Directrice générale de l'Organisation mondiale du commerce, a été présidente du conseil d'administration de Gavi, l'Alliance du vaccin.

La réponse à l'épidémie de variole en Afrique centrale suggère que nous n'avons pas tiré les leçons du Covid-19, lorsque l'accès inéquitable aux vaccins a prolongé la pandémie et agravé ses conséquences économiques. Plus alarmant encore, cela démontre à quel point nous ne sommes pas préparés à faire face à une nouvelle crise sanitaire mondiale.

Il y a cependant deux points positifs. Le premier est une question de chance. Alors que le coronavirus se transmettrait très facilement par voie aérienne, le mpox se propage beaucoup plus lentement par contact étroit, ce qui a permis de limiter le nombre de victimes. L'Organisation mondiale de la santé dénombre environ 100 000 cas confirmés de variole depuis janvier 2022, et les Centres africains de contrôle et de prévention des maladies font état de 724 décès dus à la variole en 2024.

Deuxièmement, cette crise représente une opportunité. En travaillant ensemble pour éliminer les obstacles à la riposte au mpox, les gouvernements, les organisations internationales et le secteur biopharmaceutique peuvent mieux se préparer à faire face à de futurs agents pathogènes. Les obstacles les plus faciles à lever sont les réglementations qui compliquent la fabrication et la distribution transfrontalière des vaccins. Les vaccins Mpox ont reçu l'approbation réglementaire de l'Union européenne, du Japon, des États-Unis et du Canada après une épidémie survenue en 2022. Cependant, en République démocratique du Congo

(RDC), le pays le plus durement touché par l'épidémie qui a débuté l'année dernière, les autorités réglementaires n'ont approuvé les vaccins Mpox qu'en juin, ce qui constitue un obstacle supplémentaire à l'arrivée de vaccins donnés.

De nombreux pays à faible revenu comptent sur l'OMS pour évaluer la sécurité et l'efficacité des vaccins, et l'approbation de l'OMS est également nécessaire pour que Gavi et l'Unicef puissent commander à et distribuer des vaccins à grande échelle. Malgré le travail acharné de l'OMS, ses règles l'ont empêchée de déclarer le mpox comme une situation d'urgence et d'autoriser l'utilisation d'urgence des vaccins contre le mpox jusqu'à la mi-août, alors que la propagation de la maladie en avait fait un problème de santé publique d'envergure internationale.

La déclaration de l'OMS a permis à l'Unicef de lancer un appel d'offres pour 12 millions de doses jusqu'en 2025. Parallèlement, l'OMS a collaboré avec les fabricants et les organismes de réglementation pour recueillir les données nécessaires à la « préqualification » complète des vaccins contre la variole (qui couvre également les utilisations non urgentes). La première a été accordée le 13 septembre et, quelques jours plus tard, Gavi a conclu un accord avec le fabricant, la société danoise Bavarian Nordic, pour l'achat de 500 000 doses qui seront livrées cette année.

Pour éviter de tels retards dans de futures situations d'urgence, les pays doivent être mieux préparés à recevoir des vaccins. Les gouvernements pourraient commencer à reconnaître les autorisations réglementaires délivrées par d'autres pays et profiter des négociations sur l'accord proposé par l'OMS en cas de pandémie pour donner aux régulateurs nationaux et régionaux et à l'OMS de nouveaux outils permettant d'accélérer les approbations.

La fluidité des échanges transfrontaliers est vitale dans les situations d'urgence sanitaire. Pendant la pandémie de Covid-19, les chaînes d'approvisionnement de plusieurs pays ont permis d'accélérer la production et la distribution d'équipements de protection individuelle, de kits de test et de milliards de doses de vaccin dont on avait désespérément besoin. En 2021,

le commerce mondial de produits médicaux représentait 1 500 milliards de dollars, soit une hausse de 29 % par rapport à 2019, selon les données de l'Organisation mondiale du commerce. Mais des perturbations sont survenues en cours de route, plusieurs gouvernements restreignant les exportations et coupant l'accès aux vaccins pour de nombreux pays dépendant des importations.

Un autre problème est évident : jusqu'au don récent d'un million de doses de vaccin contre la variole par le président américain Joe Biden, la RDC n'en avait reçu que quelques centaines de milliers, alors que sa population est supérieure à 100 millions d'habitants. Nous voyons ici un problème qui va au-delà des barrières commerciales : il y a eu beaucoup trop peu de progrès vers la diversification de la fabrication des vaccins et la création de capacités de production supplémentaires.

Avant la pandémie de Covid-19, 80 % des exportations mondiales de vaccins provenaient de dix pays seulement, ce qui signifie que les restrictions à l'exportation imposées à quelques-uns d'entre eux seulement étaient suffisantes pour perturber l'approvisionnement mondial. La décentralisation de la production de vaccins et de diagnostics vers un plus grand nombre de pays en développement contribuerait à protéger les approvisionnements contre les chocs. Mais pour ce faire, il faut que les gouvernements, les organisations internationales et le secteur privé agissent sur plusieurs fronts.

La propriété intellectuelle est l'un de ces fronts. Pendant la pandémie, les membres de l'OMC ont obtenu de haute lutte une décision sur la propriété intellectuelle du vaccin Covid-19 qui fournit des outils pour diversifier les capacités de production. En ce qui concerne le mpox et les menaces sanitaires futures, les entreprises pharmaceutiques ont la responsabilité d'être proactives. En se préparant à conclure des accords volontaires avec des partenaires potentiels, elles peuvent rapidement augmenter la production dans le monde entier en fonction des besoins. Étant donné que la Communauté de brevets sur les médicaments a fait ses preuves

en matière de facilitation de tels accords, nous devrions nous efforcer de rendre cette approche encore plus efficace.

Les pays en développement, pour leur part, doivent s'assurer que leurs cadres législatifs et réglementaires sont prêts à soutenir la fabrication locale ou régionale, que ce soit par le biais de licences volontaires accordées par les détenteurs de brevets ou en tirant parti des flexibilités prévues par les règles de l'OMC en matière de propriété intellectuelle. L'OMC, l'OMS et l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) peuvent aider les gouvernements dans ce domaine.

Mais la propriété intellectuelle n'est pas la seule question qui se pose. Les gouvernements doivent également se mettre d'accord sur l'emplacement des centres de production régionaux afin de réaliser des économies d'échelle.

Les efforts déployés par le Regionalized Vaccine Manufacturing Collaborative pour organiser et développer la fabrication de vaccins à l'échelle régionale peuvent aider les gouvernements dans ce domaine. Les nouvelles installations de production en Afrique et ailleurs auront besoin d'une demande soutenue pour continuer à fonctionner. L'approche d'achat groupé mise en place par le Fonds fiduciaire africain pour l'acquisition de vaccins pendant la pandémie de Covid-19 représente un pas dans la bonne direction. À l'avenir, le Fonds de lutte contre la pandémie de la Banque mondiale pourrait contribuer à financer des engagements d'achat à long terme, car il s'agirait d'un investissement dans un bien public mondial. Pendant la pandémie de Covid-19, le secrétariat de l'OMC a travaillé avec les fabricants de vaccins et les gouvernements des États membres pour identifier et éliminer les goulets d'étranglement liés au commerce qui freinaient la production et la distribution des vaccins. Nous sommes prêts à jouer notre rôle dans la lutte contre la variole et toute autre menace à venir. Les gouvernements, la société civile et le secteur privé doivent cesser de se parler sur ces questions et commencer à travailler ensemble.

La sécurité alimentaire de l'Afrique dépend de l'adaptabilité des cultures



PAR AGNES
KALIBATA¹ ET
CARY FOWLER²



**1- Présidente de l'Agra.
2- Lauréat du Prix mondial de l'alimentation 2024, est l'envoyé spécial des États-Unis pour la sécurité alimentaire mondiale.**

En 2022, un Africain sur cinq était sous-alimenté, alors que les terres cultivées du continent pourraient largement satisfaire ses besoins alimentaires. Mais il faudrait pour cela une gestion efficace et, surtout, la plantation de cultures adaptatives telles que le millet, le sorgho, le teff et le fonio.

Ces cultures sous-utilisées sont depuis longtemps des aliments de base dans les communautés africaines et présentent des avantages nutritionnels, environnementaux et économiques. Malheureusement, les entreprises alimentaires et les détaillants les négligent souvent, ce qui doit changer si l'on veut espérer atteindre les objectifs de développement durable (ODD) d'ici à 2030.

L'urbanisation rapide et l'évolution des goûts ont freiné la demande de cultures traditionnelles en Afrique, augmentant la dépendance à l'égard du petit nombre d'aliments de base qui dominent l'agriculture mondiale. Seules 20 espèces végétales couvrent plus de 90 % des besoins alimentaires mondiaux. Le maïs, le riz et le blé représentent 60 % de l'apport calorique total. Mais dépendre de quelques aliments de base n'est pas viable, notamment en raison de la hausse des températures. En l'absence de stratégies efficaces d'adaptation au climat, les rendements de ces cultures pourraient diminuer de 30 % d'ici à 2050, auquel cas la demande dépasserait l'offre et un nombre encore plus important de personnes souffriraient de la faim.

Les gouvernements africains doivent col-

NAIROBI. Les systèmes alimentaires africains sont confrontés à une myriade de défis, depuis les chocs climatiques et la faible productivité jusqu'aux perturbations de la chaîne d'approvisionnement et à la dégradation des sols.

laborer avec l'industrie agroalimentaire et les agriculteurs pour accroître la demande de cultures adaptatives résistantes au climat et riches en nutriments, qui permettraient au continent de nourrir sa population croissante. Il existe plus de 300 « cultures d'opportunité » de ce type, dont certaines sont populaires dans le monde entier, notamment les lentilles, le manioc, le potiron et la patate douce. Mais beaucoup d'autres sont surtout connues des communautés qui les cultivent.

Ces cultures suscitent un intérêt croissant. Les efforts de commercialisation du fonio en Afrique de l'Ouest ont été relativement fructueux, et cette céréale ancienne sans gluten attire l'attention du monde entier. La marque mondiale Knorr la désignant comme l'un des « 50 aliments du futur » pour une planète plus saine. Le teff, une céréale de la Corne de l'Afrique, gagne également en popularité en tant que « superaliment ».

Les décideurs nationaux et les partenaires internationaux ont un rôle important à jouer dans la réduction de la dépendance excessive de l'Afrique à l'égard des produits de base mondiaux tels que le maïs et le blé. Le gouvernement ghanéen utilise des politiques qui encouragent les mélanges de céréales et de farines pour stimuler la consommation de patates douces cultivées localement. Au Kenya, le Centre international de la pomme de terre a encouragé les femmes locales à préparer des chapatis, un type de pain plat, avec des patates douces à chair orange. L'utilisation accrue de ces cultures présente des avantages nutritionnels et crée de nouvelles opportunités d'investissement, notamment parce que les consommateurs ont montré une préférence pour ces substitutions.

Mais pour changer les habitudes alimentaires et créer de nouveaux marchés, les décideurs politiques doivent s'assurer que les agriculteurs et les communautés africaines récoltent les fruits de la culture de plantes adaptatives.

Ce n'est pas le cas aujourd'hui : les céréales résistantes au climat et riches en nutriments, comme le fonio, ne sont pas aussi commercialement viables que les aliments de base traditionnels. Au Sénégal, le processus laborieux d'élimination de la coque coriace du fonio ne permet d'écouler que 10 % de la récolte sur le marché, le reste étant consommé par les agriculteurs et leurs familles. Par conséquent, à l'heure actuelle, il n'y a guère d'incitation financière à cultiver le fonio. Mais cela peut changer. En fournissant aux agriculteurs de meilleurs équipements et méthodes de transformation, on pourrait rendre le grain plus compétitif sur des marchés plus vastes.

L'adoption à grande échelle des cultures adaptées et des technologies qui leur sont associées nécessite des incitations commerciales et politiques, un financement de la recherche et une réforme de la réglementation. La Vision pour des cultures et des sols adaptés (Vacs), lancée par l'Union africaine, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture et le Département d'État américain, est un pas dans la bonne direction.

La Vacs promeut des interventions globales, notamment la planification de l'utilisation des terres et les technologies de fertilisation pour les cultures adaptatives. Elle aide les gouvernements à élaborer des politiques de soutien et à renforcer les capacités agricoles. Elle enseigne également aux agriculteurs comment cultiver

avec succès des cultures adaptatives. Lors du Forum sur les systèmes alimentaires en Afrique qui s'est tenu ce mois-ci à Kigali, au Rwanda, les institutions africaines ont montré qu'elles étaient prêtes à prendre les devants.

La Commission de l'Union Africaine, en particulier, a réalisé d'importants progrès avec sa position commune africaine sur les systèmes alimentaires, qui reconnaît que l'élargissement du panier alimentaire du continent nécessitera un investissement intentionnel dans les cultures traditionnelles et indigènes. Pour que cela devienne une réalité, le secteur privé en Afrique et ailleurs doit investir dans la recherche et le développement afin d'augmenter la production d'une nouvelle vague de produits alimentaires fabriqués à partir de cultures adaptatives qui sont attrayantes pour les consommateurs en Afrique et ailleurs.

Les décideurs politiques, pour leur part, doivent promouvoir la commercialisation des cultures opportunes en se coordonnant avec les entreprises pionnières, les petites et moyennes entreprises et les acteurs non étatiques, pour lever les contraintes. Cela pourrait signifier tirer parti de politiques telles que les objectifs de mélange, fournir des incitations, telles que des allégements fiscaux et des subventions, et lancer des campagnes de sensibilisation du public. Les gouvernements pourraient également utiliser les marchés publics pour introduire des cultures adaptatives dans les repas des écoles, des hôpitaux et d'autres services de restauration du secteur public.

Une collaboration plus étroite entre les gouvernements, les partenaires du développement, le secteur privé et les coopératives agricoles peut accélérer l'adoption des cultures adaptatives. De telles initiatives promettent d'aider de nombreux pays africains à atteindre leurs objectifs de diversification des pratiques agricoles, de réduction de leur dépendance vis-à-vis du maïs, du blé et du riz, et de parvenir à une croissance bénéfique pour les populations et la planète.

Repenser le financement étranger de l'Afrique

CAMBRIDGE - Combien de temps l'Occident, si suffisant et content de soi, pourra-t-il continuer à ignorer la crise de la dette souveraine en Afrique ? Alors que les pays africains sont aux prises avec des dettes insoutenables, les négociations de restructuration avec les gouvernements occidentaux et les institutions multilatérales telles que le Fonds monétaire international sont au point mort.

1. Ancien économiste en chef du Fonds monétaire international, est professeur d'économie et de politique publique à l'université de Harvard et lauréat du prix 2011 de la Deutsche Bank en économie financière.*

PAR KENNETH ROGOFF¹

Si la remise de dette est essentielle, il ne faut pas oublier qu'une part importante de la dette extérieure de l'Afrique est détenue par des prêteurs privés et par la Chine, qui n'ont pas fait preuve d'une grande volonté d'allègement.

Avec près de 400 millions de personnes vivant dans l'extrême pauvreté, le poids croissant du service de la dette africaine est devenu un obstacle majeur à la réduction de la pauvreté, car les coûts croissants sont aggravés par les guerres, les conflits régionaux, les catastrophes climatiques et l'atonie de l'économie mondiale. La population du continent, qui s'élève actuellement à 1,5 milliard d'habitants, devrait atteindre 2,5 milliards d'ici 2050. Il est peu probable que les jeunes Africains, qui n'ont qu'à regarder leur smartphone pour voir que d'autres pays peuvent leur offrir de meilleures opportunités, acceptent tranquillement leur situation pendant encore longtemps.

Compte tenu de cette réalité, il est naïf de penser que l'Occident peut rester indéfiniment à l'abri des retombées des conflits violents et des crises économiques en Afrique. Qu'il s'agisse de l'augmentation de l'immigration, du terrorisme ou des guerres par procuration pour les vastes ressources naturelles du continent, les conséquences se répercuteront inévitablement sur le monde développé.

Alors, que peut-on faire ? En fin de compte, les pays africains doivent se désendetter par la

croissance, comme l'a fait l'Asie de l'Est et comme commencent à le faire les pays d'Asie du Sud, en particulier l'Inde. Tout comme les économies asiatiques ont suivi le modèle économique du Japon, l'Afrique a besoin de quelques exemples de réussite pour montrer la voie au reste du continent.

Mais un tel changement prendra des années. En attendant, les programmes d'aide extérieure doivent être révisés, en privilégiant les subventions plutôt que les prêts au développement. La transition verte de l'Afrique nécessite à elle seule au moins 100 milliards de dollars par an, y compris la tâche vitale de fournir de l'électricité aux 600 millions d'Africains qui n'y ont toujours pas accès. Si les Etats-Unis peuvent dépenser 1000 milliards de dollars dans des projets verts qui n'auront probablement qu'une efficacité limitée, ils devraient pouvoir diriger une partie de cet investissement vers l'Afrique, où son impact pourrait être bien plus important.

L'objectif doit être d'éviter que la dette des pays africains ne devienne incontrôlable. À cette fin, les gouvernements occidentaux devraient également introduire des réformes juridiques interdisant l'exécution des contrats de dette souveraine devant les tribunaux des pays développés. Le fait d'obliger les prêteurs privés à s'appuyer sur les systèmes juridiques des pays débiteurs inciterait les emprunteurs souverains potentiels à renforcer leurs systèmes juridiques et financiers afin de gagner la confiance des prêteurs. Les pays dont les institutions sont moins développées auraient besoin de plus de temps, ce qui rendrait les subventions essentielles pour com-

bler le fossé à court terme. Si cette proposition peut sembler sévère, elle reflète une réalité inconfortable : emprunter auprès de prêteurs étrangers privés a souvent été une bénédiction mitigée pour les pays en développement, en particulier ceux d'Amérique latine et d'Asie. Cela s'explique en partie par le fait que la plupart des gouvernements des pays en développement, même lorsqu'ils ne sont pas corrompus, poursuivent des stratégies d'emprunt à courte vue, en contractant des dettes qui font courir des risques inutiles à leurs populations.

À maintes reprises, les crises de la dette ont fait dérailler les efforts de développement. Dans son livre *Globalization and Its Discontents*, publié en 2002, l'économiste Joseph E. Stiglitz, lauréat du prix Nobel, attribue ce phénomène à la conduite des institutions financières internationales. Mais le vrai problème est un système juridique qui permet aux prêteurs étrangers d'exercer un pouvoir disproportionné en poursuivant les emprunteurs défaillants à New York et à Londres. Bien trop souvent, c'est le FMI qui se retrouve à nettoyer les dégâts.

C'est pourquoi, dès 1990, Jeremy Bulow, économiste à Stanford, et moi-même avons soutenu que les litiges relatifs à la dette devaient être portés devant les tribunaux des pays emprunteurs. Si la proposition du FMI concernant un mécanisme de faillite de la dette souveraine peut être considérée comme un pas dans la bonne direction, elle se heurte à la résistance des prêteurs qui supposent, à juste titre, que le Fonds serait plus compréhensif à l'égard des emprunteurs que les tribunaux de New York. Certains gouvernements de pays émer-

gents s'opposent également à cette idée, craignant qu'elle ne limite leur capacité à obtenir des prêts étrangers. Mais c'est justement là que le bâton blesse. L'expérience de l'Amérique latine en matière de dette extérieure montre que les crises récurrentes l'emportent souvent sur les avantages à court terme de l'emprunt. Ces dernières années, la plupart des marchés émergents à revenu moyen sont parvenus à atténuer les crises de défaut en réglant les litiges relatifs à la dette souveraine devant leurs propres tribunaux, à l'exception notable de l'Argentine.

Les pays africains doivent adopter une approche similaire et s'orienter vers une juridiction locale pour les contrats de dette. Le financement transitoire devrait idéalement provenir de dons purs et simples, à l'instar du plan Marshall pour l'Europe d'après-guerre. Mais le passage des prêts au développement aux subventions doit être de grande envergure, en transformant le cadre de financement des projets de la Banque mondiale en un système basé sur les subventions.

Il est certain que cela nécessitera un engagement financier substantiel et que toute véritable solution à la crise de la dette du continent devra impliquer la Chine. À tout le moins, l'Occident doit réduire les modalités de prêt qui exacerbent la situation économique déjà désastreuse de l'Afrique.

*Il est le coauteur (avec Carmen M. Reinhart) de *This Time is Different : Eight Centuries of Financial Folly* (Princeton University Press, 2011) et l'auteur de *The Curse of Cash* (Princeton University Press, 2016).

Quels sont les résultats réels du monde en matière d'objectifs de développement durable ?

WASHINGTON, DC - Quiconque suit l'actualité pourrait penser que le monde est en déclin. Au milieu de tant de conflits et de tensions sociétales, les Nations unies avertissent régulièrement que seuls 17 % des objectifs de développement durable (ODD) – les objectifs économiques, sociaux et environnementaux que tous les pays se sont fixés en 2015 – sont en passe d'être atteints d'ici 2030, comme convenu. Cela porte souvent à se demander si ces objectifs servent encore à quelque chose.

PAR HOMI KHARAS¹ ET JOHN W. MCARTHUR²

1. Chercheur principal au Centre pour le développement durable de la Brookings Institution.
2. Senior Fellow et directeur du Centre pour le développement durable à la Brookings Institution.

Mais plutôt que de succomber au pessimisme, nous ferions mieux d'examiner les domaines dans lesquels le monde fait de solides progrès, ceux dans lesquels il semble bloqué sur le pilote automatique, et ceux dans lesquels les choses reculent effectivement ou s'approchent d'un point de basculement pour le pire.

C'est ce que nous avons entrepris de faire dans une étude récente, avec notre collègue Oded Onyechi, en estimant les progrès réalisés au niveau national dans le monde entier. L'une de nos principales conclusions est que le « statu quo » décrit avec justesse de nombreuses tendances depuis 2015. Pourtant, les ODD doivent être évalués en gardant à l'esprit la nature de leur ambition. Ils n'ont pas été établis simplement pour perpétuer des modèles de progrès à plus long terme vers des sociétés plus prospères, inclusives et durables. Au contraire, ils cherchent à accélérer ces progrès de manière spectaculaire. L'ODD 5, par exemple, ne se contente pas d'appeler à la poursuite séculaire de l'évolution vers l'égalité des sexes. Il appelle à un changement rapide et transformationnel pour parvenir à une égalité totale entre les sexes d'ici à 2030 – et ce à juste titre.

Même si le rythme des progrès n'est pas suffisant pour atteindre les objectifs que 193 pays se sont engagés à atteindre, cela ne signifie pas que la situation empire. Notre étude a examiné 24 indicateurs nationaux pertinents pour les ODD et a commencé par une question fondamentale : les choses se sont-elles améliorées depuis 2015 ? Nous avons constaté des améliorations à l'échelle de l'humanité pour 18 d'entre eux, allant de l'élargissement des zones marines protégées à l'amélioration de l'accès à l'eau et à l'as-

sainissement. Ces progrès ne minimisent pas la douleur d'un retour en arrière sur les six mesures restantes, en particulier celles liées à la faim et à la sécurité alimentaire, sans parler des terribles conséquences de la pandémie de Covid-19 sur la santé et l'éducation. Mais ils montrent pourquoi nous devons différencier plus systématiquement les progrès accomplis dans la réalisation des ODD.

Lorsque nous examinons les tendances qui ont changé depuis l'accord sur les ODD en 2015, les résultats sont plus discrets. Les accélérations les plus nettes concernent l'incidence du VIH, la couverture antirétrovirale pour le traitement du sida et l'accès à l'électricité. Les données relatives au traitement du sida font état de percées extraordinaires dans des pays à faible revenu disposant d'infrastructures limitées, tels que la Sierra Leone et la République démocratique du Congo (RDC). Pour un problème mondial qui ne faisait l'objet d'aucune réponse politique systématique au début des années 2000, il s'agit là d'un progrès remarquable pour l'humanité.

Cependant, pour huit indicateurs, nous n'avons constaté aucun changement dans le taux de progression à long terme et nous avons décelé des signes de ralentissement pour neuf autres indicateurs. (Pour quatre indicateurs, nous ne disposons pas de suffisamment de données antérieures à 2015 pour évaluer les changements à long terme). La conclusion est qu'il n'y a pas une histoire globale unique à raconter sur les ODD. La plupart des pays obtiennent de meilleurs résultats sur certains points et de moins bons sur d'autres, ce qui suggère que le monde a besoin d'un tableau de bord plus équilibré pour répertorier les succès et les échecs.

En outre, les ralentissements ne sont pas toujours surprenants. La pandémie a provoqué une

nette augmentation à court terme du nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté, mais la plupart de ces effets se sont maintenant estompés. Malgré tous les grands chocs mondiaux de ces dernières années, on constate que le même défi fondamental persiste : L'extrême pauvreté reste concentrée dans les pays qui luttent déjà pour la réduire.

Pour certaines mesures, le taux apparent de progrès n'est pas révélateur. En ce qui concerne l'environnement, par exemple, les changements annuels dans les zones protégées ou les émissions de gaz à effet de serre ne disent pas grand-chose sur le risque d'atteindre un point de basculement catastrophique. Si vous êtes coincé dans une voiture qui se dirige vers une falaise, vous ne devriez pas être obsédé par les chiffres du compteur de vitesse ; vous devriez plutôt vous efforcer de freiner à temps. Bien qu'il soit impossible de prédire avec précision les points de basculement, il est de plus en plus évident que de nombreuses frontières planétaires ont déjà été franchies. Le monde est loin d'avoir atteint l'objectif de limiter le réchauffement de la planète à 1,5 °Celsius par rapport aux niveaux préindustriels ou de préserver la nature de manière adéquate afin d'enrayer le risque d'extinctions massives.

D'autres questions liées aux objectifs du Millénaire pour le développement peuvent alimenter des récits contradictoires. Prenons le cas de la mortalité infantile. Entre 2015 et 2022, le nombre annuel de décès d'enfants de moins de cinq ans a diminué de plus d'un million, passant de 6,1 millions à 4,9 millions. Les tendances nationales à l'origine de cette évolution sont diverses. Vingt pays en développement ont enregistré des améliorations rapides, tandis que plus de 40 ont connu des progrès plus lents. Si les

tendances actuelles se poursuivent, 60 pays n'atteindront pas la cible des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) consistant à ne pas dépasser 25 décès pour 1 000 naissances vivantes d'ici à 2030. Ces lacunes se traduiront par plus de dix millions de décès d'ici à 2030.

On peut se sentir à la fois encouragé par les progrès accomplis et inquiet face aux défis à relever. Fait remarquable, plus de la moitié de la mortalité infantile pourrait se produire dans trois pays seulement d'ici la fin de la décennie : le Nigeria, le Pakistan et la RDC. Il est donc conceivable que des efforts internationaux concertés puissent aider les dirigeants locaux à réaliser des percées qui changeront fondamentalement la situation mondiale.

Dans l'ensemble, une évaluation nuancée des objectifs du Millénaire pour le développement peut être encourageante, tout en faisant preuve d'un réalisme sobre, comme l'exigent les conditions actuelles. Les percées technologiques – qui vont des interventions sanitaires pionnières aux filets de sécurité numériques qui permettent de virer de l'argent aux plus démunis, même dans les environnements les plus difficiles du monde – continuent d'engendrer de nouvelles formes de progrès. Lorsque les institutions, les financements et les systèmes de gouvernance transparents s'alignent, les progrès peuvent encore être rapides.

Le monde est plein de signaux d'alarme et une trop grande partie de l'humanité continue de porter un fardeau extraordinaire. Mais malgré les grandes perturbations mondiales des années 2020, nous continuons à faire des progrès globaux – bien que beaucoup trop lents – vers nos critères communs de réussite. Il n'y a aucune raison de perdre espoir. Le problème n'est pas que tout empire. C'est que beaucoup de choses ne s'améliorent pas plus vite qu'avant.

Alger

La station de dessalement d'El-Hamma à plein régime

Le Groupe Sonatrach a annoncé, dans un communiqué, la remise en service, jeudi, à pleine capacité productive de la station de dessalement de l'eau de mer d'El-Hamma, permettant ainsi à l'installation de reprendre son activité ordinaire en un "temps record" suite à l'incident enregistré à son niveau.

Un incendie s'était déclaré le 1er octobre courant au niveau de la station provoquant son

arrêt avant qu'elle ne soit remise partiellement en service (50%), grâce au moyens mobilisés par la cellule de crise supervisée par le PDG du Groupe Sonatrach en personne, précise le communiqué.

A cet égard, Sonatrach a rappelé "les efforts consentis par les équipes relevant des différentes structures et filiales du Groupe, mobilisées à tout heure pour la prise en charge des dommages causés par cet

incident en un temps record".

Cette opération a permis à "la station de reprendre sa production à pleine capacité sans enregistrer de coupures en matière d'alimentation des habitants en eau potable", ajoute la même source.

Partant de sa responsabilité sociétale, Sonatrach demeure "fidèle à ses engagements à garantir la disponibilité de l'eau potable au service du citoyen", conclut le communiqué.

Deux morts et 4 blessés dans une collision

Deux personnes sont décédées et quatre autres ont été blessées dans une collision survenue, jeudi à l'aube, au niveau de la commune d'El Madania. Le sous-directeur des statistiques et de l'information à la Direction générale de la

Protection civile (DGPC), Nessim Bernaoui, a indiqué, dans une déclaration à l'APS, que les services de la Protection civile sont intervenus le matin vers 05h15, suite à une collision entre deux véhicules au niveau du Ravin

de la femme sauvage dans la commune d'El Madania.

L'accident a fait "deux morts et blessés avec des lésions plus ou moins graves, qui ont reçu les premiers soins sur place, avant d'être évacués à l'hôpital", ajoute M. Bernaoui.

Vol avec violence, une arrestation

Les éléments de la Gendarmerie nationale (GN) de la commune des Eucalyptus ont procédé à l'arrestation d'un individu qui agressait des citoyens à l'aide d'armes blanches pour leur voler leurs argent et téléphones portables, a indiqué jeudi un communiqué de ce corps de sécurité.

Cette opération a été menée par les éléments de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale "après avoir reçu plusieurs plaintes des victimes

d'agression et de vol avec violence impliquant le même individu", précise la même source.

L'auteur de ce forfait se livrait, avec la complicité d'un autre individu en état de fuite, à l'agression des victimes en leur subtilisant leur argent et tout ce qu'elles ont en leur possession, en servant d'un véhicule touristique. Le mis en cause ciblait ses victimes au bord de la route, en leur proposant de les transporter gratuitement à leur destination, puis s'arrêtait dans

un endroit isolé pour les agresser à l'aide de son acolyte", ajoute le communiqué.

Ainsi, "l'opération a permis de repérer le véhicule grâce aux caméras de surveillance du système de contrôle routier ainsi que d'identifier et d'arrêter son conducteur, suite à quoi cinq affaires pour agression ont été résolues". "Le mis en cause sera présenté devant les juridictions compétentes, après parachèvement de l'enquête", a conclu la même source.

Blida

L'alimentation en eau perturbée dans trois communes

Une perturbation dans l'alimentation en eau potable (AEP) est enregistrée depuis vendredi dans les communes de Blida, Bouaïfa et Chiffa, wilaya de Blida, en raison de la programmation de travaux de nettoyage et de désinfection du complexe hydraulique de la commune de Chiffa, selon l'unité de Blida de

l'Algérienne des eaux (ADE). La perturbation dans le programme de distribution d'eau potable devait toucher tous les quartiers du centre ville de Chiffa, en plus des cités Sidi Madani, Communale, le centre-ville de Blida et la partie Ouest de la commune, et tous les quartiers de la commune de Bouaïfa,

selon la même source. L'ADE de Blida a souligné que cette perturbation est due au lancement, vendredi, de travaux de nettoyage et de désinfection du complexe hydraulique de Chiffa, rassurant ses abonnés quant à la reprise du programme habituel de distribution d'eau immédiatement après la fin de l'opération.

Boumerdès

Des renforts pour les robinets de Beni Amrane

Un puits artésien est entré en service, jeudi, dans la wilaya de Boumerdès, suite à une opération de réhabilitation et rééquipement, visant l'amélioration de l'alimentation en eau potable (AEP) d'un bassin de population de près de 20 000 âmes à travers les villages et bourgs de la commune de Beni Amrane.

Ce projet vise le renforcement de la chaîne de distribution d'eau potable de 25 villages et des régions de Beni Khelifa, en plus des sièges des communes voisines de Beni Amrane et Ammal, selon les explications fournies à la wali Fouzia Naâma, lors de l'inauguration de ce puits, dans le cadre d'une visite d'inspection de plusieurs projets de développement dans la wilaya. Ce

système hydraulique a été réalisé en 2009, avant son arrêt d'activité en 2011 jusqu'à sa réhabilitation et remise en service jeudi. La réhabilitation de ce puits, d'une profondeur de 30 mètres et d'un diamètre de 800 mm, a coûté la bagatelle de plus de 11 millions de DA.

La commune de Beni Amrane a également enregistré la mise en service d'une station de pompage hydraulique, suite à son équipement, pour assurer l'AEP des villages de Chakour et Bouchlaghem de cette localité. Cette station, réalisée pour une enveloppe de plus de 7,4 millions de DA, assurera l'AEP

de plus de 2000 âmes des villages d'Ouled Belaid, Bouchakour et Ouled Bouchlaghem de la même commune.

La wali de Boumerdès a entamé cette visite par la mise en service de groupes scolaires et l'inspection de classes d'extension dans les communes d'Ouled Moussa et de Tidjelabine.

Elle a aussi procédé au lancement des travaux d'aménagement et de revêtement de nouvelles routes dans la commune d'Ammal, outre le chantier de réalisation d'un groupe scolaire et de nombre d'autres projets à Beni Amrane.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

02 rabie ethani 1446

El Fedjr
05h21

Dohr
12h37

Assar
15h54

Maghreb
18h28

Icha
19h46



M'sila

Une école régionale de formation des avocats ouverte



M. Aziza

cier, par exemple, les impôts et les affaires des douanes », dit-il en appelant à introduire la spécialisation de la profession de l'avocat dans la loi. Le SG du barreau d'Alger, Sadek Chaib, abonde dans le même sens pour affirmer que la création d'une école de formation professionnelle au profit des avocats date de 10 ans. « On ne peut former une défense forte qu'à travers une formation encadrée », dit-il en précisant que l'ouverture officielle de cette école est une excellente chose en attendant la mise en place des autres écoles régionales.

Me Chaib a mis l'accent sur la nécessité d'aller vers la spécialisation de la profession, soulignant que les avocats aujourd'hui, sont formés sur le tas. Et d'ajouter qu'on doit avoir des avocats spécialisés dans le commerce international, dans le droit des affaires, le secteur immobilier, et le secteur sportif ainsi que d'autres domaines. « On doit aujourd'hui donner une dimension internationale à nos cabinets d'avocats », souligne-t-il, notamment avec la politique affichée des autorités qui consiste à attirer les investisseurs étrangers.

El-Oued

Le DG des Douanes inspecte le poste frontalier de Taleb-Larbi

Le Directeur général des Douanes algériennes (DGDA), le général-major Abdelhafid Bekhouche, a inspecté jeudi le poste frontalier terrestre de Taleb-Larbi, dans la wilaya d'El-Oued, pour s'enquérir de sa situation et de sa disposition à être érigé en poste commercial.

Cette visite à la wilaya d'El-Oued où il a inspecté le poste frontalier et ses équipements, "entre dans le cadre d'un programme de visites sur le terrain arrêté en application des orientations des pouvoirs publics appelant à étudier les voies et moyens à même d'ériger cette structure en poste commercial pour la production nationale hors hydrocarbures", a affirmé M. Bekhouche.

Les cadres douaniers s'attendent à préparer le poste de Taleb-Larbi, à travers la prise des dispositions administratives, la facilitation des procédures et la mobilisation des équipements et matériels logistiques nécessaires à même de permettre le bon fonctionnement de ce poste frontalier dans une configuration commerciale fluide, a-t-il ajouté.

S'agissant du projet de digitalisation du secteur des Douanes, le DGDA a fait savoir que l'opération a été finalisée pour ce qui concerne la numérisation des opérations économiques (déclarations douanières), et qu'il est procédé actuellement à la numérisation du mouvement des voyageurs au niveau des ports, des aéroports et des postes frontaliers.

M. Bekhouche a mis l'accent, par

ailleurs, sur la formation des personnels de l'administration douanière en vue d'améliorer leurs prestations, et ce dans le cadre d'une stratégie d'efficience du service public, de sorte à prendre en charge les attentes et préoccupations du citoyen, appelant, à ce titre, l'enseignant-formateur à descendre sur les lieux de travail pour que la formation dispensée soit pratique et efficace.

Le poste terrestre de Taleb-Larbi (84 km à l'Est d'El-Oued), frontalier avec la Tunisie, est le plus grand poste de transit maghrébin, avec une superficie de 12 hectares, et a bénéficié d'un financement de 872 millions DA du programme complémentaire de soutien à la croissance économique pour l'étude et la réalisation de diverses installations. Parmi celles-ci, le poste des procédures d'entrées et sorties, le bloc administratif, le poste de Police, le restaurant des personnels douaniers et policiers, une résidence des cadres, le bureau d'orientation touristique, un salon d'honneur, un hangar de contrôle, un dépôt des saisies, et un scanner.

Aussi, pour assurer le confort des travailleurs et améliorer ainsi les prestations assurées aux voyageurs, une base de vie a été aménagée pour les agents douaniers, composée de 36 chambres d'une capacité totale de 120 personnes, un pavillon pour les agents de Police avec 48 chambres accueillant un total de 118 personnes, ainsi que des foyers et des terrains de sport gazonnés.



INTERNATIONAUX

SAMEDI

VOLS DÉPARTS

00h10: Oran - Barcelone Vueling
08h00: Oran - Paris(ORY) Air Algérie
07h00: Oran - Lyon Air Algérie
08h05: Oran - Marseille Volotea
09h00: Oran - Marseille Air Algérie
09h00: Oran - Paris(ORY) Transavia
09h25: Oran - Istanbul Air Algérie
10h00: Oran - Toulouse Air Algérie
12h35: Oran - Lille Air Algérie
13h00: Oran - Istanbul Turkish air
14h40: Oran - Lille Air Algérie
14h45: Oran - Tunis Tunisair
14h50: Oran - Paris(CDG) Air France
15h20: Oran - Alicante Air Algérie
16h45: Oran - Paris(CDG) Air Algérie
18h40: Oran - Paris(ORY) Transavia
20h40: Oran - Montpellier Transavia

VOLS ARRIVÉES
07h05: Marseille - Oran Volotea
08h00: Paris(ORY) - Oran Transavia
10h15: Médine- Oran Air Algérie
12h00: Istanbul - Oran Turkish Air
13h20: Lyon - Oran Air Algérie
13h35: Marseille - Oran Air Algérie
13h45: Tunis - Oran Tunisair
14h05: Paris(ORY) - Oran Transavia
14h10: Toulouse - Oran Air Algérie
17h40: Paris(ORY) - Oran Transavia
18h20: Alicante - Oran Air Algérie
19h40: Montpellier - Oran Transavia
21h00: Paris(CDG) - Oran Air Algérie
21h10: Lille - Oran Air Algérie
22h45: Paris(CDG) - Oran Air Algérie

VOLS NATIONAUX

Vols DÉPARTS

SAMEDI

Oran - Alger..... 06h00
Oran - Alger..... 09h05
Oran - Alger..... 11h45
Oran - Alger..... 14h40
Oran - Alger..... 19h20
Oran - Alger..... 22h45
Oran - Alger..... 23h25
Oran - Béchar 08h10
Oran - Adrar 13h15
Oran - Ghardaïa 14h00
Alger - Oran 07h00
Alger - Oran 08h00
Alger - Oran 20h40
Alger - Oran 21h25

DIMANCHE

Oran - Alger..... 06h10
Oran - Alger..... 09h05
Oran - Alger..... 14h40
Oran - Alger..... 22h00
Oran - Adrar 10h35
Oran - Béchar 12h45
Oran - Tamanrasset 22h15
Oran - Tindouf 23h20
Alger - Oran 07h00
Alger - Oran 12h25
Alger - Oran 15h40
Alger - Oran 19h55
Alger - Oran 20h30

LUNDI

Oran - Alger 06h00
Oran - Alger 09h05
Oran - Alger 09h30

TRAIN - SNTF



DÉPART ARRIVÉE

---- ORAN - ALGER ----

06h00 11h05
08h00 12h00
10h00 14h04
14h00 19h25
17h00 21h07

---- ALGER - ORAN ----

05h50 12h05
08h00 12h00
10h30 15h10
14h00 19h26
17h00 20h59

ORAN - ARZEW

05h00 05h48
08h30 09h15
13h40 14h20
17h05 17h53

ARZEW - ORAN

06h30 07h22
09h30 10h15
15h00 15h45
18h30 19h18

ORAN - Aïn Témouchent

08h10 09h15
13h30 14h35
17h02 18h07

Aïn Témouchent - ORAN

05h57 07h04
10h30 11h34
14h40 15h44

ORAN - TLEMCEN

12h50 15h12
16h00 18h32

TLEMCEN - ORAN

05h51 08h09
10h00 12h22

TLEMCEN - MEGHNAIA

17h00 19h42

MEGHNAIA - TLEMCEN

05h00 06h06

ORAN - SBA

12h50 13h55
15h20 16h24
16h00 17h11
17h10 18h32
21h00 22h08

SBA - ORAN

05h30 06h47
06h34 07h44
07h06 08h09
07h23 08h24
09h22 10h24

11h22 12h22

ORAN - CHLEF

06h00 08h26
08h00 10h00
14h00 16h28
16h15 18h35

CHLEF - ORAN

06h30 09h00
09h24 12h05
10h00 12h00
17h18 20h01

ORAN - RELIZANE

14h00 15h26
15h45 17h13
17h00 18h12
17h30 19h10

RELIZANE - ORAN

05h45 07h32
07h15 08h54
10h36 12h05
18h32 20h01

20h34 21h49

ORAN - SAIDA

14h40 17h13

SAIDA - ORAN

07h18 10h10

ORAN - BECHAR

10h20 17h11

21h00 07h45

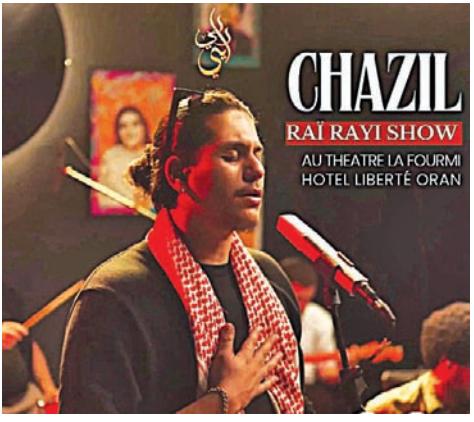
BECHAR - ORAN

06h00 13h10

22h00 07h44

THEATRE
LA FOURMI

HÔTEL LIBERTÉ - ORAN



► Samedi 09 octobre à 20h00



L'Artistic Liberté, ouvre ses portes pour la toute première fois le jeudi

► 17 Octobre 2024 à partir de 19H00 à cette occasion, l'élegance et la tradition se rencontrent dans un défilé de haute couture signé par Redouane ZERMANE accompagné par la voix captivante de Lila BORSALI.

Venez vivre une soirée unique, où l'Art et la culture Algérienne fusionnent dans un cadre exceptionnel

Infoline : 0560 76 54 06

INSTITUT FRANÇAIS

Rencontre auteurs de BD

Petit pays



► Samedi 5 octobre 16h00 IF d'Oran

rencontre d'auteurs dans le cadre du FIBDA 2024 : avec Marzena Sowa scénariste et Sylvain Savoia auteur. Adaptation du roman éponyme de Gaël Faye Exilés au Burundi, Gaby et Ana, enfants métis franco-rwandais, voient leur quotidien joyeux bousculé par la guerre civile. Alors que leur famille se déchire, le génocide des Tutsi au Rwanda voisin vient mettre un terme à leur innocence. D'ailleurs, déjà à l'école, Gaby assiste à une bagarre entre un Tutsi et un Hutu, que rien ne semble pourtant séparer si ce n'est ?

Cinéma

La fille de son père

de Erwan Le Duc

► Mercredi 9 octobre à 18h00 - l'IF d'Oran

Synopsis : À peine âgé de vingt ans, Étienne découvre l'amour avec Valérie. Leur bonheur prend un tournant inattendu avec la naissance de leur fille, Rosa. Lorsque Valérie décide de partir, Étienne choisit de ne pas se laisser abattre et s'efforce de bâtir une vie épanouie pour lui et sa fille. Seize ans et demi plus tard, alors qu'une nouvelle séparation se profile pour Étienne et Rosa, le passé refait surface, les confrontant à des choix difficiles et à des souvenirs inoubliables.

MÉTÉO

AUJOURD'HUI DEMAIN

ORAN	
Ensoleillé Max.28-Min.18	
Peu nuageux Max.26-Min.18	

MOSTAGANEM	
Peu nuageux Max.28-Min.21	

TLEMCEN	
Ensoleillé Max.26-Min.14	
Peu nuageux Max.28-Min.17	

MASCARA	
Peu nuageux Max.28-Min.14	
Peu nuageux Max.30-Min.19	

TIARET	
Peu nuageux Max.25-Min.13	
Peu nuageux Max.28-Min.18	

CHLEF	
Peu nuageux Max.31-Min.18	
Peu nuageux Max.33-Min.22	

BÉCHAR	
Peu nuageux Max.33-Min.22	
Nuageux Max.33-Min.22	

ALGER	
Peu nuageux Max.26-Min.17	
Peu nuageux Max.29-Min.20	

CONSTANTINE	
Peu nuageux Max.24-Min.11	
Ensoleillé Max.28-Min.14	

ANNABA	
Peu nuageux Max.24-Min.16	
Ensoleillé Max.27-Min.18	

COURRIER EXPRESS

EL MOUNAKASSA EL DJAZAÏR

Tél : 0560 06 95 01 / 0560 06 95 03
0560 05 60 00 / 0559 70 26 61

KAZI TOURS

Oran: 0770 61 65 31 / 0560 27 54 02
0770 33 91 32 / 0770 33 91 14

ALGER

-Bab Ezzaouar: 0770 91 38 06
0560 27 51 59 / 0560 91 40 67

-Aïn Naâdja : 0770 616532 / 0560 270009

-Gare Routière Kharrouba : 0770347421

Saida : 0560 90 86 18 / 048 41 31 57

Mascara : 0560 27 05 72 / 0560 26 62 91

SBA: 0560 275248/0561 611482

Mostaganem : 0770948973 / 0560277359

CAN-2025 : En prévision de la double confrontation contre le Togo**Vladimir Petkovic défend ses choix**

La liste dévoilée par le sélectionneur national, Vladimir Petkovic, en vue de la double confrontation face au Togo, les 10 et 14 octobre, comptant pour les 3^e et 4^e journées des qualifications de la CAN-2025, est marquée par le retour des Bouanani (OGC Nice), Touba (KV Mechelen/Belgique) et Benbott (USMA).

**M. Zeggai**

La convocation, pour la première fois, de trois autres éléments, Ibrahim Maza (Hertha Berlin), Redouani (USMA) et le keeper Bouhalfaya (CSC). Lors de sa conférence de presse, tenue à la salle du stade Nelson-Mandela de Baraki (Alger), le coach national a expliqué ses choix selon les objectifs assignés et le projet de jeu qu'il veut donner à l'équipe nationale. A cet effet, Vladimir Petkovic a déclaré que «l'objectif du prochain stage des Verts était de confirmer les progrès réalisés en septembre», à quelques jours de la double confrontation face au Togo. «Les deux prochains matchs sont importants. Nous avons fait de belles choses en septembre, nous avons trouvé des réponses. Mais il faut montrer, pour ce stage, que nous avons progressé encore depuis septembre», a indiqué le coach national. «Nous avons une base solide de joueurs. La sélection est ouverte à tous, nous voulons connaître le plus de joueurs possibles. Le plus important c'est la technique, la tactique, le sacrifice et l'esprit d'équipe. Avec mon staff, nous observons beaucoup de détails que d'autres ne verront pas. Nous évaluons les joueurs sur la capacité de nous faire gagner des matchs. Avec les nouveaux joueurs qui arrivent, on aura déjà 39 joueurs qui ont eu la possibilité de vivre cette évaluation». Dans ce même contexte, le coach des Verts s'est prononcé sur son choix Ibrahim Maza qui a tapé dans l'œil du sélectionneur national malgré son jeune âge. «J'ai voulu donner l'occasion à de nouveaux joueurs à l'image de Maza, il a démontré son attachement à l'Algérie, en changeant sa nationalité sportive, c'est un très bon joueur, il a beaucoup d'avenir. Ibrahim Maza est jeune et je garantis que ce sera un des futurs de cette sélection», a-t-il estimé.

PETKOVIC A TENU À EXPLIQUER L'ABSENCE DES BELAILI ET CHAIBI

Belaili ne figure pas sur la liste de Vladimir Petkovic contre le Togo et ce, pour le quatrième rassemblement consécu-

tif depuis la CAN 2023. Le coach national ne l'a toujours pas appelé depuis sa venue sur le banc de l'EN, depuis fin-février dernier.

«J'ai décidé de ne pas convoquer Belaili, pour l'instant, car je veux lui laisser du temps, pour qu'il revienne à son meilleur niveau. Pour autant, je sais qu'il fait de belles choses en Tunisie et un joueur comme lui sera toujours dans les radars de l'équipe nationale», a indiqué le sélectionneur national. D'autres sources affirment que le fait Belaili ait demandé une autorisation exceptionnelle pour régler des affaires personnelles à la direction de l'ES Tunis. «Suite à quoi le joueur en question est rentré au pays... assister à un mariage. Une fracture de plus qui aurait refroidi Petkovic, et qui repousse par ricochet le retour de Belaili», lit-on ici et là.

Concernant Chaibi, il semble qu'il est victime de sa polyvalence pour l'instant dans le projet de jeu de l'entraîneur national qui a souligné que le joueur de l'Eintracht Frankfurt est encore en recherche d'identité sur le terrain. C'est du moins l'explication donnée par Petkovic. Chaibi est un joueur intéressant mais, pour le moment, il cherche sa place sur le terrain avec l'Eintracht Frankfurt. Il n'est pas attaquant, car il n'est pas assez décisif devant les cages. Il n'est pas non plus milieu de terrain, car il ne montre pas les qualités de cette position sur le terrain. J'ai choisi des joueurs qui, pour l'instant, sont plus compatibles avec notre idée de jeu». Mais est-ce la véritable raison de cette mise à l'écart temporaire de Chaibi ? Car, qu'on le veuille ou non, le sélectionneur national ne se passerait pas, pour rien, d'un élément qui évolue dans un grand championnat.

Pour les deux gardiens de but, Anthony Mandrea (SM Caen) et Alexandre Oukidja (FC Metz), le coach a expliqué ces absences: «Nous avons discuté avec Mandrea, il ne sera pas avec nous pour des raisons familiales. Concernant Oukidja, il n'est qu'à 60% de ses moyens, je préfère prendre les joueurs quand ils sont à 100%. Par ailleurs, Petkovic a regretté la blessure du latéral droit d'Al-Sadd SC, Atal, en Ligue des champions d'Asie. «Devant

cet imprévu, j'ai donné la possibilité à un autre joueur pour pallier cette défection, c'est le cas de Redouani».

«LE TOGO EST UNE ÉQUIPE COURAGEUSE»

Vladimir Petkovic s'est montré méfiant à quelques jours de la double confrontation face au Togo, qualifiant son prochain adversaire d'équipe «courageuse». «Le Togo a la valeur pour jouer la 2^e ou la 3^e place du groupe. Ils ont réalisé une petite surprise en faisant match nul en Guinée équatoriale, c'est une équipe courageuse qui a des qualités mais aussi des faiblesses. Nous n'avons pas le temps de contrôler tout sur l'adversaire, je préfère me baser sur les qualités de mon équipe», a indiqué le coach national. A noter que le stage débutera, après demain, au centre technique national de Sidi Moussa avant de regagner Annaba mercredi. Samedi prochain, les Verts effectueront une séance d'entraînement à Annaba, le matin avant de s'envoler vers Lomé dans l'après-midi.

C'est certain qu'avec la présence des Aït Nouri (Wolverhampton), Mandi (LOSC Lille), Bensebaïni (Borussia Dortmund), Farsi (Colombus Crew/Canada), Zerrouki (Feyenoord), Maza (Hertha Berline), Amoura (VfL Wolfsburg), Ouari (Al-Ittihad), Benrahma (O.Lyon), Bouanani (OGC Nice), Maħrez (Al-Ahli FC), (Qarabag FK), Bounejah (Al-Shamal SC), Gouiri (Stade Rennais), l'EN semble avoir une belle allure pour atteindre son objectif du jour et répondre à l'attente du merveilleux public d'Annaba. Le seul point noir reste cette mauvaise habitude de certains intervenants qui veulent s'immiscer dans le travail de tout un staff technique. Dès que le sélectionneur national, Vladimir Petkovic, annonce une liste de joueurs, les langues commencent à se délier allant jusqu'à remettre en cause ses choix de principal responsable technique de l'EN. Pourquoi et à quels desseins ? On n'en sait rien. Ces «experts» du football sont en train de déstabiliser l'équipe nationale par leurs interventions qui ne répondent, il faut le souligner, à aucune logique.

**CAF
Le secrétaire général objet d'une enquête en Suisse**

Le secrétaire général de la Confédération africaine de football (CAF) Veron Mosengo-Oomba fait l'objet d'une enquête de la justice suisse pour des faits présumés de malversations financières. L'enquête visant Veron Mosengo-Oomba, qui a la double nationalité congolaise et suisse, a été ouverte dans le canton de Fribourg (ouest). Dans un communiqué publié sur le réseau social X, le secrétaire général de l'organisation basée au Caire assure que les virements bancaires visés par l'enquête sont «légitimes et traçables», qu'ils «ont été effectués en toute transparence» et qu'ils correspondent à des «salaires et bonus» qu'il a reçu de la Confédération africaine depuis qu'il occupe le poste de secrétaire général. D'après cette décision de justice, que le secrétaire général de la CAF a tweetée, le Bureau de

communication en matière de blanchiment d'argent (MROS) a contacté les procureurs de Fribourg en février dernier pour leur signaler que le secrétaire général a «à plusieurs reprises obtenu des bonus bien plus élevés que le maximum fixé dans son contrat de travail (...) et reçu l'entièreté de ces bonifications et salaires sur une variété de comptes suisses».

«De plus, ajoute le MROS, nous avons pu à plusieurs occasions relever un mécanisme de transferts entre comptes personnels et des sorties de fonds sous forme de retraits en espèces, entravant toute possibilité de retracer l'utilisation desdits fonds.» Ces différents éléments (...) constituent un faisceau d'indices fondant des soupçons d'actes de gestion déloyale», conclut cet organisme rattaché à l'Office fédéral de la police.

**Ligue 2: Centre-Ouest
Des affiches à la pelle**

Dans ce groupe, cette troisième journée semble favorable au leader actuel, l'ASMO, qui accueillera au stade «Habib Bouakeul» la JS El Biar, une équipe difficile à manier. Ce choc s'annonce difficile pour les deux formations. Les Oranais qui visent une troisième victoire consécutive et maintenir cette dynamique pour rester dans le haut du classement. Mais, ce n'est pas gagné d'avance face à cette équipe de la JS El Biar qui a laissé bonne impression lors des deux premiers matchs du championnat. Le co-leader, le MCB Oued Sly, essayera d'exploiter la venue du WA Mostaganem, d'ajouter trois nouveaux points à son escarcelle dans l'espoir de conserver son avance et de profiter d'un éventuel faux pas de l'ASMO. A Alger, les regards seront tournés vers le derby opposant l'ES Ben Aknoun au NA Hussein-Dey qui promet d'être intense.

L'Etoile cherche à retrouver rapidement la Ligue 1 après une relégation la saison dernière, tandis que la Nasria aspire de revenir parmi l'élite après trois sai-

M. Z.**Aujourd'hui à 15h00**

Arba:	RCA	SKAF
Chlef:	MCBOS	WAM
Tiaret:	JSMT	SCM
Kouba:	RCK	CRT
Ben Aknoun:	ESBA	NAHD
Saida:	MCS	GCM
Oran:	ASMO	JSEB
Béchar (16h00):	USBD	ESMK

Ballottés d'une guerre à l'autre Les réfugiés syriens au Liban rentrent chez eux

Dix ans après avoir fui vers le Liban la guerre qui ravageait son pays, le Syrien Ahmad Moustafa a de nouveau vécu le cauchemar de l'exil, reprenant le chemin inverse pour échapper aux bombes israéliennes.



« Nous allons d'une guerre à l'autre », résume avec lassitude cet homme de 46 ans après avoir franchi avec sa femme et ses trois enfants la frontière syrienne dans la région de Qousseyr.

Ahmad Moustafa n'a pas oublié le jour où il a quitté sa ville natale de Raqqa, dans le nord-est de la Syrie, tombée en 2013 sous le contrôle des jihadistes du groupe Etat islamique.

« Nous avons fui juste avec les habits que nous portions », raconte M. Moustafa.

« Et maintenant c'est la même chose au Liban, nous avons dû partir sous les bombes, pour sauver nos vies », et quitter en toute hâte la localité libanaise de Wazzani, non loin de la frontière israélienne dans le sud du Liban.

« Nous repartons de zéro, encore une fois », soupire le Syrien, interrogé à bord d'un bus affrété par un homme d'affaires de Raqqa.

Il espère pouvoir loger avec sa famille chez des proches, dans la ville qu'ils ont quittée il y a une décennie.

Le Liban a accueilli des centaines de milliers de Syriens - deux millions de réfugiés, selon les autorités, 770.000 recensés par l'ONU - après le début de la guerre civile en 2011.

De manifestations populaires réprimées par le gouvernement du président syrien Bachar al-Assad, le conflit a muté en un affrontement impliquant des puissances régionales et internationales, la Russie et l'Iran ayant volé au secours du président Assad.

Treize ans et des centaines de milliers de morts plus tard, le pays est morcelé et en miettes économiquement, toujours secoué par des combats dans certaines zones.

UNE SOUFFRANCE SANS FIN'

Le début de la campagne de bombardements massifs d'Israël sur les fiefs du Hezbollah dans le sud, l'est du Liban et la banlieue sud de Beyrouth a déplacé des centaines de milliers de personnes dans le pays. Quelque 310.000, en majorité des Syriens, ont franchi la frontière entre le Liban et la

Syrie depuis le 23 septembre, selon les autorités libanaises.

Jaafar al-Ali, 53 ans, fait partie de cette vague de réfugiés syriens aujourd'hui de retour.

Lui et sa famille avaient aussi fui Raqqa en 2014, l'année où cette ville est devenue la «capitale» du «califat» instauré par le groupe islamiste sur de vastes portions de territoires en Syrie et en Irak. Après des années de régime de terreur et d'atrocités, les jihadistes de l'EI ont été chassés par une coalition internationale dirigée par les Etats-Unis et menée sur le terrain par les forces kurdes syriennes. Le «califat» a été défait en 2019, mais les jihadistes de l'EI sont toujours actifs en Syrie et en Irak.

«C'est une souffrance sans fin, d'un déplacement à l'autre», lâche Jaafar al-Ali, en attendant un bus qui doit le ramener dans sa ville natale. «Nous allons à Raqqa pour y dormir dans la rue», ajoute-t-il avec amerume. «Je n'ai plus rien là-bas. Plus de familles, plus de proches, plus de maison».

Jaafar jette un regard triste sur son fils de 13 ans, Mouayad. «Il n'a connu que la guerre et les déplacements. Il n'a pas reçu d'éducation et ne sait ni lire ni écrire», dit-il.

LA MORT ME TRAQUAIT'

Bachar Hamaydi, 25 ans, avait payé une fortune pour fuir Raqqa en 2016. Il a fui la zone de Wazzani dans le sud du Liban sous le son des bombes. «Nous avons vu des cadavres sur la route» menant du sud du Liban à la frontière syrienne, raconte-t-il. Plusieurs de ses voisins sont morts dans les frappes israéliennes. «J'avais le sentiment que la mort me traquait. Je me retournais pour voir si elle nous suivait, moi et ma famille. Je n'oublierai jamais les cris de mes enfants. C'était un jour de terreur dont je me souviendrai toute ma vie», ajoute-t-il. Les réfugiés syriens n'ont pas toujours été bien accueillis au Liban, plongé dans une crise sociale et économique majeure. Aujourd'hui, ils rentrent dans un pays dévasté par plus d'une décennie de conflit.

Cuba

Les anges gardiens des maisons laissées vides par l'émigration



Ouvrir les fenêtres, passer un coup de balai, arroser les plantes : face à l'émigration massive qui touche Cuba depuis trois ans, de nombreux habitants de l'île sont devenus, malgré eux, les gardiens des innombrables logements laissés vides par des proches ou des voisins. Une fois par semaine, Alfredo Garcia, 58 ans, s'affaire dans l'appartement que lui a confié une voisine partie s'installer il y a six mois avec sa famille en Espagne. Pour éviter les vols, elle lui a demandé de laisser quelques lumières allumées et de donner un semblant de vie au logement.

Solidaire, Alfredo Garcia traverse la rue et accomplit sa tâche chaque semaine. L'immeuble, situé dans un quartier plutôt aisné de l'ouest de La Havane, ne compte plus que deux appartements occupés sur quatre. Autour de chez lui, d'autres voisins sont partis. «Je suis le seul qui suis resté, tous mes amis de ce pâté de maison ont émigré», raconte à l'AFP le quinquagénaire qui vit dans le quartier depuis qu'il est enfant.

La peur de mettre en danger les propriétés dont elle a la garde pousse une retraitée havanaise de 72 ans à demander l'anonymat pour raconter à l'AFP qu'elle doit s'occuper des appartements de son frère, de sa belle-sœur et de son cousin qui ont tous les trois émigré aux Etats-Unis en l'espace de deux ans.

Elle doit aussi garder un œil sur celui de sa fille qui vit en Espagne depuis sept ans.

«Nous les ouvrons et passons un ou deux jours dans chacun» une fois par mois, explique la septuagénaire qui vit dans l'est de La Havane et paie les factures de tout le monde pour laisser croire que les propriétaires sont absents temporairement.

La profonde crise économique qui frappe l'île communiste depuis quatre ans, avec des coupures d'électricité, des pénuries d'aliments, de carburants, de médicaments a provoqué une vague d'émigration sans précédent depuis la Révolution castriste de 1959. Cuba, qui comptait encore officiellement 11,1 millions d'habitants avant la pandémie, en compte moins de 10 millions désormais, selon les autorités, qui n'ont pas organisé de recensement depuis 2012.

Entre janvier 2022 et août 2024, plus de

700.000 Cubains ont notamment émigré aux Etats-Unis de manière régulière ou irrégulière, sans compter les flux de migrants vers l'Amérique latine et l'Europe, pour lesquels il n'existe pas de chiffres officiels globaux.

«CADEAU»

Cette situation a déprimé le marché immobilier cubain, qui a émergé en 2011 lorsque les habitants ont été autorisés à acheter ou vendre leur maison. Auparavant, ils ne pouvaient que les échanger.

Le bref dégel entre La Havane et Washington sous le mandat du président démocrate Barack Obama (2009-2017) a ensuite donné un coup de fouet au secteur, avec notamment des investissements immobiliers dans le tourisme. «La crise multi-systémique et la vague migratoire ont fait s'effondrer le marché immobilier», écrit Emilio Morales, économiste cubain installé à Miami, dans un article du cabinet de conseil Havana Consulting Group, publié mi-2024.

Raidel Gonzalez, un chauffeur de 34 ans, rêve lui aussi d'émigrer. «Je veux m'en aller avec ma famille» à Mexico, dit-il, contacté par l'AFP par téléphone via une annonce postée sur une page Facebook dédiée aux transactions immobilières.

Il y a mis sa maison de cinq pièces en vente il y a sept mois et a dû déjà baisser le prix de vente de 10.000 dollars.

«Le problème c'est que les gens font presque cadeau de leur maison pour avoir de l'argent pour partir», raconte à l'AFP une autre propriétaire qui ne veut pas donner son nom et vend son appartement dans le quartier populaire du Cerro.

Certaines annonces sont particulièrement explicites : «À vendre avec tout à l'intérieur», «À peine acheté, vous vous installez», est-il écrit en référence aux propriétaires qui laissent sur place meubles et électroménager.

Pour tenter de maintenir un lien avec le nombre croissant de Cubains vivant à l'étranger, le pays a voté en juillet une loi qui leur garantit de rester propriétaires de leur maison, quelle que soit la durée de leur séjour hors du pays. Jusque-là, ils en perdaient la propriété s'ils résidaient plus de deux ans à l'étranger sans revenir sur l'île.

Publicité

PENSÉE
Il y a 13 années et quelques jours, partit vers un monde meilleur, le Moudjahid chef civil et militaire FLN de la zone autonome d'Oran : **Djalali BENUESMIA CHADLY** « Si Abdelhamid »



Treize années se sont écoulées, treize années de tristesse et d'absence qui nous poursuivent. Malgré notre immense douleur nous nous plions avec humilité à la volonté d'Allah.
Ton épouse, tes enfants, tes petits-enfants

إنا لله وإنا إليه راجعون

VILLAS

Vends villa à Aïn El Bia, 2 façades, 06 chambres, 1 salon, cuisine, 3 salles de bain, chauffage, climatiseur, cour – tél : 0559.29.00.53

APPARTEMENTS

Vente appartements F3 et F4 à Gambetta emplacement idéal. Nouvelle résidence, Oran, Indjaz GM – Tél : 0770.98.86.66/0560.13.44.41

■ Loue appart F6, standing, résidence 'Mediat', Gambetta Oran, vue mer, climatisation + garage – Tél : 0549.97.44.67

LOCAUX

J'ai dépôt (hangar) 500 m² couverts + 2.000 m² non couverts à Senia, Oran ; cherche partenaire financier pour réaliser 2 projets rentables, bénéficie chaque mois, engagement avec garantie – Tel : 0553.51.28.41

• 2

09.50 Chacun son tour
12.00 Journal 13h00
12.20 13h15, le samedi...
13.00 Au bout de l'enquête, la fin du crime parfait ?
15.55 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
17.00 Tout le monde a son mot à dire
17.35 N'oubliez pas les paroles
19.00 Journal 20h00
19.30 Les rencontres du Papotin

20.10 100 % logique : la réponse est sous vos yeux



100 candidats s'affrontent autour d'un quiz de logique et d'observation pour tenter d'aller le plus loin possible dans le jeu et décrocher la cagnotte pouvant grimper jusqu'à 100 000 euros. Ils doivent répondre à une série de questions : de la plus facile (celle à laquelle 95 % des Français peuvent répondre) à la plus difficile (celle à laquelle seulement 1 % de la population est capable de répondre). Pour ce nouveau numéro, trois personnalités se prêtent au jeu de la logique et soutiennent les 100 candidats : Clara Morgane, Thomas Isle et Philippe Risoli.

20.05 Meurtres à...



Série policière - France - 2023
Saison 11 - Episode 2

- Meurtres à Arles
Avec Constance Gay, Tristan Robin, Pierre Andrau, Stéphane Blancafort
Sarah Cortes, issue d'une famille de manadiers, se prépare à épouser Louis. Lors de l'élection de la reine de la ville d'Arles, Aline Garnier disparaît mystérieusement. La calèche censée l'emmener déboule dans les arènes, vide, sauf le corps inerte du président de l'association de l'élection. Un pic à cheveux ensanglé est retrouvé sur les lieux.

20.00 Eternal Sunshine of the Spotless Mind



Comédie dramatique - Etats-Unis - 2004
Avec Jim Carrey, Kate Winslet, Kirsten Dunst, Elijah Wood, Mark Ruffalo
L'idylle entre Clementine et Joel a pris fin, en raison de leurs caractères trop différents et de la routine. Pour apaiser ses souffrances, Clementine a recours à Lacuna, un procédé révolutionnaire qui efface certains souvenirs. Désespéré, Joel décide de suivre le même processus. Une nuit, deux techniciens s'y emploient.

• 3

10.15 Des régions gourmandes
11.00 Enquêtes de région le mag
11.15 ICI 12/13
11.55 Cosy, le mag déco
12.35 Samedi d'en rire
15.40 La p'tite librairie
15.45 Le jeu des 1000 euros
16.25 Slam
17.05 Questions pour un champion
18.00 ICI 19/20
18.55 Tout le sport
19.25 Saveurs de saison

20.00 Eternal Sunshine of the Spotless Mind



Comédie dramatique - Etats-Unis - 2004
Avec Jim Carrey, Kate Winslet, Kirsten Dunst, Elijah Wood, Mark Ruffalo
L'idylle entre Clementine et Joel a pris fin, en raison de leurs caractères trop différents et de la routine. Pour apaiser ses souffrances, Clementine a recours à Lacuna, un procédé révolutionnaire qui efface certains souvenirs. Désespéré, Joel décide de suivre le même processus. Une nuit, deux techniciens s'y emploient.

• 4

09.59 Idéfix et les Irréductibles
11.00 Manger, bouger, dormir
11.05 Gigantosaurus
12.25 Un jour, une question
12.35 Les Pyjamasques
14.52 Batwheels
15.53 Ninjago, le soulèvement des dragons
16.48 Héros à moitié
18.00 Scooby-Doo et Krypto !
19.10 Scooby-Doo et compagnie
19.55 Consomag

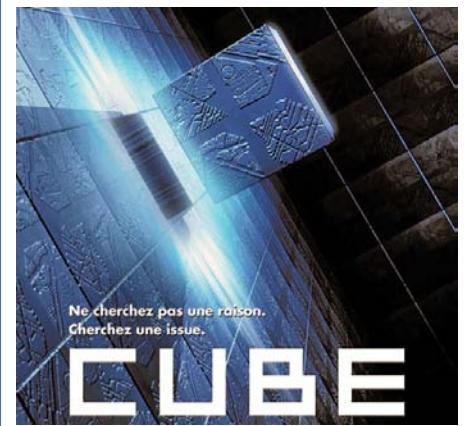
arte

C 8

10.45 Silence, ça pousse !
11.40 Produits monastiques, à quel saint se vouer ?
12.34 Imprévus
12.50 La révolution de la Terre
13.45 Notre année sur Terre
14.40 Vivre loin du monde
15.30 Les routes de l'impossible
16.25 C dans l'air l'invité
16.40 C dans l'air
17.55 C l'hebdo
19.00 Vu
19.05 C l'hebdo la suite
20.00 Echappées belles

09.30 L'Inde sauvage
11.45 L'odyssée des baleines à bosse
12.30 Japon, les racines du soleil
14.20 Les orques, princes des mers
15.30 Invitation au voyage
16.15 L'odyssée du phoque moine
16.50 Iran : l'art de tisser la soie
17.35 Arte reportage
18.45 Arte journal
19.05 28 minutes samedi
19.50 L'Irlande, entre terre et mer
21.25 Les Canaries : Des îles sous perfusion
08.16 JOB
09.37 Direct Auto Express
10.00 Direct Auto
10.52 Direct Auto Express
12.17 Les grands du rire
18.10 Face à Hanouna le before
19.08 Face à Hanouna
20.20 100 jours

22.04 Les héros de la route



CINE +
FRISSE

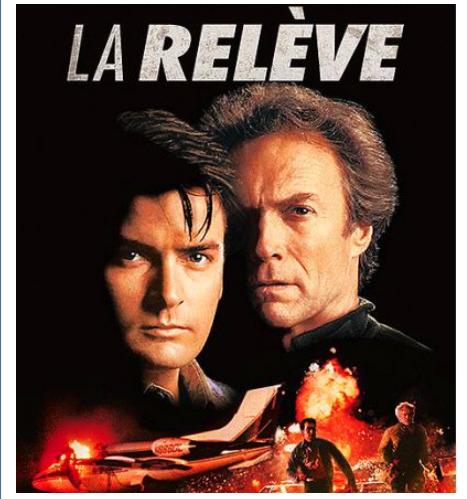
19.50

CUBE

Film de science-fiction - Canada - 1997
Avec Nicole de Boer, Nicky Guadagni, David Hewlett, Andrew Miller
Un groupe de personnes, sans savoir pourquoi, se retrouve enfermé dans une prison surréaliste, un labyrinthe sans fin constitué de pièces cubiques communicantes et équipées de pièges mortels. Le policier, l'architecte, l'étudiante en mathématiques, la psychologue et l'autiste captifs ne savent qu'une seule chose : chacun possède un don particulier qui, combiné aux autres, peut les aider à s'évader. Au fur et à mesure que la peur grandit, les conflits personnels et les luttes de pouvoir s'amplifient. Il leur faudrait pourtant réussir à s'associer pour échapper à une mort certaine.

RTL 9 19.55

LA RELÈVE



Film policier - Etats-Unis - 1990
Avec Clint Eastwood, Charlie Sheen, Raul Julia, Sonia Braga, Tom Skerritt
Nick Pulovski, vétéran de la police de Los Angeles et spécialiste des voitures volées, essaie de démasquer Strom, un redoutable trafiquant. On lui adjoint un jeune co-équipier inexpérimenté : David Ackerman. Commence alors, pour Nick et David, une course-poursuite effrénée pour arrêter ce criminel, au mépris de tout danger.

ACTION 19.50

GRAND ISLE : PIÈGE MORTEL



Thriller - Etats-Unis - 2019
Avec Nicolas Cage, Kadee Strickland, Luke Benward, Kelsey Grammer

Alors qu'un ouragan arrive sur Grand Isle, Walter Franklin et sa séduisante épouse Fancy invitent Buddy, le jeune père de famille qui répare la clôture du jardin, à se réfugier à la nuit tombée dans leur grand maison victorienne. Le lendemain, ce dernier est suspecté de meurtre par la police. Tous les événements de la nuit vont remonter à la surface, révélant de sombres secrets.

TF1

09.00 Téléshopping samedi

10.50 Les douze coups de midi

11.55 Météo

12.00 JT 13h

12.40 Grands reportages

13.50 Reportages découverte

15.10 Les Docs du week-end

16.50 50mn Inside

18.50 Les nouveaux modèles

18.55 Météo

19.00 JT 20h

19.45 Daroma

19.55 Nés pour bouger

20.00 Quotidien express

20.10 The Voice Kids



Saison 10 - La finale

Présenté par Nikos Aliagas, Karine Ferri
Nikos Aliagas et Karine Ferri animent la finale de la 10e saison du célèbre télécrochet pour enfants âgés entre 7 et 15 ans. Ce sont les coaches qui ont formé les chanteurs en herbe. Ils ont été parrainés par des artistes prestigieux : Santa, Patrick Bruel, Dadju, Chimène Badi, Arnaud Ducret, Mosimann, Garou et Tayc. Durant cette finale, les candidats seront amenés à ouvrir le show en collégiale.

20.10 Pékin express



Saison 19 - L'épopée des maharadjas

Présenté par Stéphane Rotenberg

Les quatre binômes encore dans la course tentent de décrocher leur place pour la demi-finale. Pour ce faire, ils commencent par un trek à dos de chameau, dans le désert du Thar. Les trois duos les plus rapides se bagarrent ensuite pour obtenir un avantage non négligeable pour la course en autostop, marquée par le retour du quiz express.

22.35 Débrief express, retour sur la course

CANAL+

10.48 La boîte à questions

10.56 Tétatête(s)

11.27 Le cercle

12.17 Canal Sports Club

12.27 Football : Premier League

14.35 Journal des coupes d'Europe

14.55 Canal Sport News

15.16 Avant-match Top 14

15.30 Rugby : Top 14

17.44 Canal Sports Club

18.50 Canal Rugby Club

1re partie

20.05 Rugby : Top 14



- Castres / Toulouse

Jérémy Fernandez et les Castrais ont débuté la saison par un succès probant à domicile face au Racing 92 (31-28) avant de perdre sur la pelouse de Toulon (30-28). Les Tarnais passent un test de choix ce soir devant leur public à l'occasion de la réception des Toulousains champions en titre. Les Haut-Garonnais ont très rapidement pris les rênes en décrochant deux succès avec la manière contre le promu, Vannes, et face à La Rochelle.

PLANÈTE +

08.30 American Pickers, la brocante made in USA

11.34 Les routes de l'esclavage

13.24 Juan Carlos : la chute d'un roi

15.00 L'histoire des sitcoms

16.31 La guerre des trônes, la véritable histoire de l'Europe

18.23 American Pickers, la brocante made in USA

TFX

07.25 Signé Cat's Eyes

09.40 Familles nombreuses : la vie en XXL

16.20 Super Nanny

20.00 Petits plats en équilibre

20.05 Chroniques criminelles

NRJ

08.30 Soda

09.45 Une saison au zoo

13.25 The Big Bang Theory

17.55 Young Sheldon

22.30 Mon oncle Charlie

W9

07.05 W9 Boutique

09.15 Absolument stars

10.40 Le hit W9

11.45 Météo

11.50 The Rookie

Série policière - Etats-Unis - 2019

Saison 1 - Episode 10/20

08.30 Soda

09.45 Une saison au zoo

13.25 The Big Bang Theory

17.55 Young Sheldon

22.30 Mon oncle Charlie

Avec Nathan Fillion, Alyssa Diaz, Richard T. Jones
16.10 La petite histoire de France

Bélier 21-03 au 20-04

Vous rêvez de voyage ou d'aventure? Parlez-en à votre conjoint et voyez ce qui peut être envisageable.

Taureau 21-04 au 21-05

Deux choses sont prioritaires pour vous en ce moment: le travail et l'argent. Pour qu'elles ne deviennent pas trop obsessionnelles

Gémeaux 22-05 au 21-06

Aujourd'hui, vous êtes très sensible aux émotions et aux humeurs de votre conjoint ou de vos collaborateurs.

Cancer 22-06 au 22-07

Les soucis professionnels ou l'atmosphère au boulot affectent votre moral. Avant que vous ne tombiez malade....

Lion 23-07 au 23-08

Aujourd'hui, vous êtes à l'écoute de vos enfants et vous prenez beaucoup de plaisir à les distraire, à les emmener en balade.

Vierge 24-08 au 23-09

Aujourd'hui, vous pouvez vous occuper de vos biens ou de votre patrimoine. Profitez-en pour donner un coup de pouce à l'un des membres de votre famille.

Balance 24-09 au 23-10

Ne donnez à aucun votre opinion personnelle sur un sujet sans grand intérêt. Cela pourrait choquer votre entourage.

Scorpion 24-10 au 22-11

C'est dans le calme et le silence que vous faites le point sur votre situation financière, quite à régler quelques factures.

Sagittaire 23-11 au 21-12

C'est le moment de reprendre contact avec vos amis et de voir où ils en sont. Ainsi, des projets de sortie ou de travail en équipe pourraient bien s'élaborer...

Capricorne 22-12 au 20-01

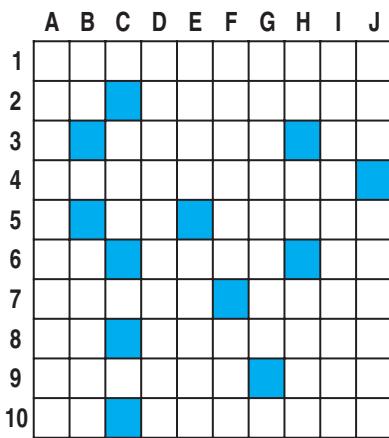
Avant de repartir sur la scène socioprofessionnelle, sachez apprécier l'intimité des coulisses et le recul qu'elles vous permettent de prendre.

Verseau 21-01 au 18-02

Vous ne pouvez que constater que c'est la grande forme pour vous. Vous allez renverser une situation délicate grâce à votre perspicacité.

Poissons 19-02 au 20-03

Pour arriver au sommet, il est essentiel d'investir dans du matériel costaud et fiable.



Horizontalement:

- Passant au rouge.
- Retour au passé.
- Il fait les courses par train régulier.
- Rentre dans le mou.
- Fait partie égale.
- A portée d'engin.
- Dans le vent.
- Fait partie ailleurs.
- Passé dans la bonne humeur. Un brin cassé. Part en avant ou part en arrière.
- Boîte à marteaux. Garda à vue.
- Points contraires. Hommes dans le filet.
- Donnent une bonne conduite. Fait branché.
- Sur la rose. Bourre de soie.

Verticalement:

- Adjectifs démonstratifs.
- Mineur, il a fait de belles symphonies ! Fait passer.
- Possessif.
- Bricoles.
- Un vieux maître aux airs déplacés. Ouvert.
- Roi des contes. En contre.
- Prise à son tour ! H. Arrivée en fin. Symbole de produit logique.
- Chatées.
- Espèces de blé ! J. Ordre donné ou nouvel ordre. Elle a pris le large.



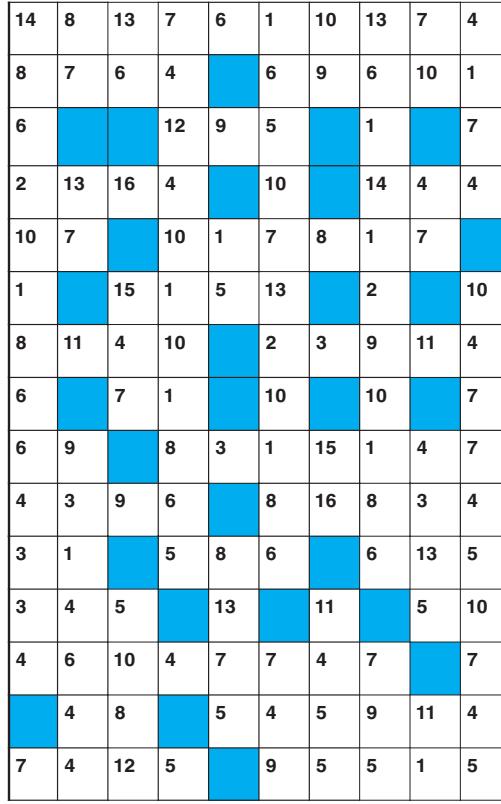
ABIME – ANATOMIE – AUTOMATIQUEMENT – BELEMENT – BLESSER – COCON – CONSIDERATION – DAIM – ELECTRICITE – ENSEIGNEMENT – EVENEMENT – FOUET – GITAN – GRACE – HABIT – HACHER – INSIGNE – MANIER – MEDIATEUR – MERCI – MIETTE – NAVIRE – OBSERVATION – PARENT – PATE – PERCER – RAISONNABLEMENT – ROSE – ROULEAU – RUEE – SOCIETE – TAON – TRAVAIL – VAISSELLE.

Les 11 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :

- Mon 1er est un corps sphérique.

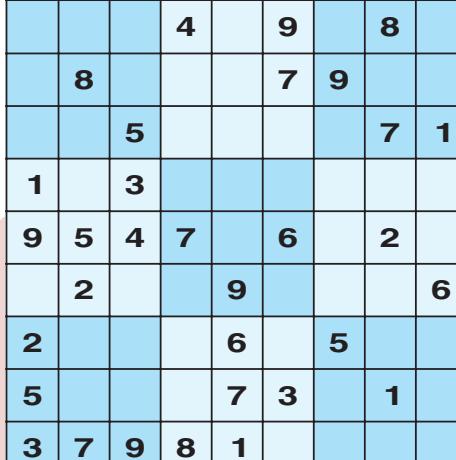
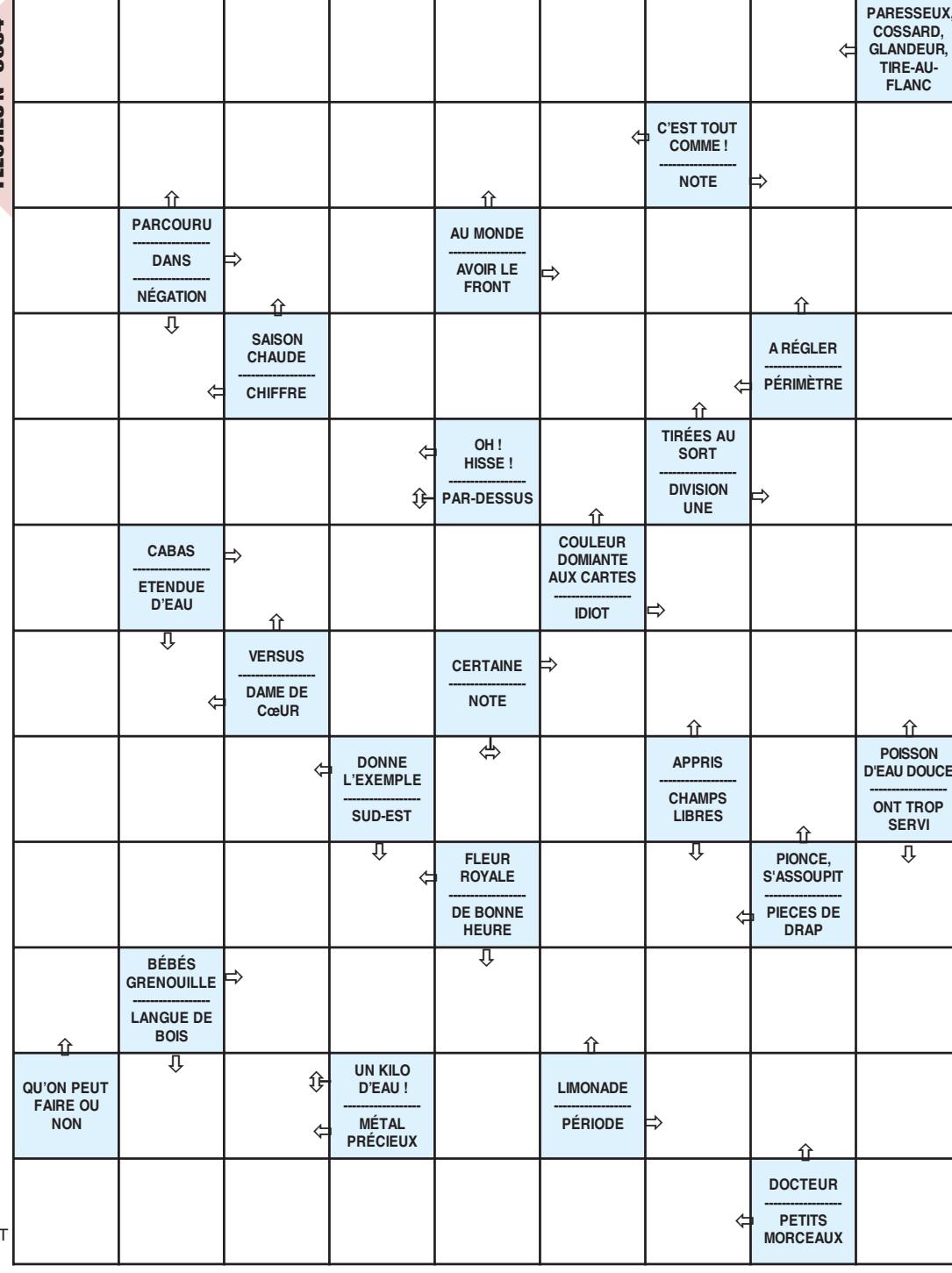
- Mon 2e, c'est répandre.

Mon tout signifie chambouler.



Jeux proposés par Chérifa Benghani

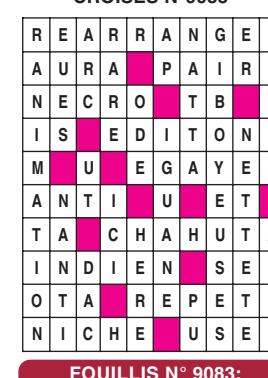
FLECHES N° 9084



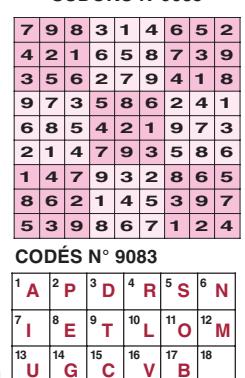
FLECHES N° 9083



CROISÉS N° 9083



SUDOKU N° 9083



CODÉS N° 9083

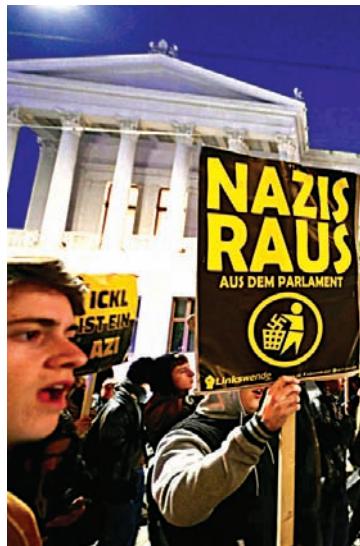
1	A	2	P	3	D	4	R	5	S	6	N
7	I	8	E	9	T	10	L	11	O	12	M
13	U	14	G	15	C	16	V	17	B	18	
20	19	21	22	23	24						

FOUILLIS N° 9083:
CAROTTE (Car - Ote)

10 TERREURS



**Manifestation
en Autriche
contre l'extrême
droite après son
succès aux
législatives**



Entre 15.000 et 17.000 personnes ont manifesté jeudi, selon les organisateurs, dans le centre de Vienne contre le retour possible au pouvoir en Autriche de l'extrême droite après les législatives de dimanche qui l'ont vue arriver en tête. «Le parti autrichien de la Liberté est un danger parce qu'il a déjà dit qu'il voulait gouverner à l'image du (Premier ministre illibéral) Viktor Orban en Hongrie», a déclaré Rihab Toumi, une étudiante de 26 ans.

Avec près de 29% des voix, il pourrait se voir confier par le président de la République la charge de former un gouvernement dans les prochains jours.

Si le FPL a enregistré une victoire historique, aucun parti ne souhaite coopérer avec Herbert Kickl, le chef jugé trop radical de cette formation fondée par d'anciens nazis.

**Plus de 250 arrestations aux Philippines
lors d'une opération contre les arnaques en ligne**



Les autorités philippines ont procédé à une descente dans ce qu'elles suspectent être un centre d'arnaques en ligne à Manille et détiennent depuis plus de 250 personnes, la plupart de nationalité chinoise, ont communiqué vendredi les forces de l'ordre.

Lors de l'opération menée jeudi soir dans les bureaux de l'entreprise 3D Analyzer Information Technologies Inc., les agents ont appréhendé 190 Chinois, 62 Philippins et deux Taiwannais, et trouvé des centaines de téléphones, d'ordinateurs et de cartes SIM, a indiqué la Commission présidentielle contre le crime organisé.

D'après cette commission, ces éléments laissent penser qu'il y était procédé à de l'escroquerie sentimentale contre «des ressortissants étrangers», un mécanisme qui consiste pour le crime organisé à nouer faussement une relation romantique avec une victime dans le but de gagner sa confiance et, au bout du compte, lui dérober de l'argent. La commission va coopérer avec Pékin et Taipei pour identifier leurs ressortissants et organiser leur expulsion, d'après la même source

EDITORIAL

Par Abdou BENABBOU

**LES MIGRANTS
ET L'INSÉCURITÉ
DANS LES ESPRITS**

L'histoire a tout l'air de se répéter. Ce ne sont pas les quelques déclarations de rassurance de douteux experts économiques ou de politologues isolés et peu convaincants qui pourront effacer les signes avant-coureurs d'un retour aux trois premières décennies du 20^e siècle. Le nazisme relève la tête dans plusieurs pays et ne se cache plus dans la clandestinité où l'on pensait l'avoir mis dans une définitive hibernation. Mieux, il parade, fort et stimulé, comme dans le passé, au sein de plus en plus de sociétés plongées dans une insoutenable indigence, enclines à se livrer poings et pieds liés aux chants des sirènes des trompeurs populistes.

Les radicalismes politiques ont repris du poil de la bête et avec les dictatures, de différentes formes et de faces, ont réussi un mariage contre nature pour que

la démocratie ne soit qu'un kaléidoscope déroutant. Une arme de séduction tranchante et changeante pour garantir toutes les populaires ivresses, même si les fusils sont sur les têtes pour laisser planer un hypothétique espoir pour une vie meilleure.

Lasse et désespérée, la majorité des peuples en difficulté d'existence, réceptive aux rêves, a tendance à se laisser gagner par les promesses. De mieux en mieux visible, son adhérence s'étend en Europe. La sécurité serait le maître mot d'un grabuge qui la secoue avec force.

Aux mêmes causes, les mêmes effets. Dans l'Allemagne hitlérienne la nécessité de sécuriser la population a servi de premier prétexte pour permettre à l'ignominie de causer plus de 60 millions de morts dans le monde. Aujourd'hui les migrants sont mis à l'index et se voient porter sur le dos toute la décrépitude d'un monde en détresse. On en a fait le premier ennemi, sinon le seul. A contrario, la mauvaise foi s'illustre à voiler une lente dégénérescence économique et sociale en restreignant l'intitulé de l'insécurité dans le seul périmètre de l'immigration alors qu'elle loge dans toutes les demeures. Elle est dans les âmes, les corps et les esprits des populations dans la difficulté de vivre. A l'identique des premières décennies du 20^e siècle quand les catastrophiques bravades du nazisme s'étaient déployées.

**La Corée du Nord
utilisera l'arme
atomique «sans
hésiter» en cas
d'attaque**



La Corée du Nord utilisera «sans hésiter» l'arme atomique en cas d'attaque par la Corée du Sud et les Etats-Unis, a annoncé son dirigeant Kim Jong Un dans des propos rapportés vendredi par l'agence officielle KCNA.

Péongyang «utilisera sans hésiter tous les moyens offensifs à sa disposition, y compris l'arme nucléaire» si «l'ennemi» attaque le pays au moyen de «forces armées», a souligné mercredi le dirigeant, dans un contexte de tensions avec Séoul.

Les propos de Kim Jong Un interviennent alors que la Corée du Sud vient de célébrer mardi sa Journée des forces armées. Le président Yoon Suk Yeol a affirmé à cette occasion que M. Kim s'exposerait à la «fin de son régime» en cas d'utilisation de l'arme nucléaire. Il a menacé d'une «réponse résolue et écrasante» de son armée et de l'alliance Séoul-Washington. Des dizaines de milliers de militaires américains sont stationnés en Corée du Sud.

**Feu vert de l'OMS
à un test pour
diagnostiquer
le mpox**



OMS a donné son feu vert au premier diagnostic in vitro (DIV) pour le mpox, qui doit permettre de mieux lutter contre l'épidémie actuelle, selon un communiqué de l'organisation vendredi.

Le mpox, appelé auparavant variole du singe, est une maladie virale qui se propage de l'animal à l'homme mais se transmet aussi entre humains, provoquant fièvre, douleurs musculaires et lésions cutanées. En 2024, plus de 30.000 cas suspects ont été signalés en Afrique, les chiffres les plus élevés se trouvant en République démocratique du Congo, au Burundi et au Nigeria.

Le test approuvé par l'OMS - l'Ali- nity mMPXV fabriqué par les laboratoires Abbott Molecular- est un test PCR en temps réel qui permet de détecter l'ADN du virus, aussi bien le clade (le variant) 1 que le clade 2 à partir d'écouvillons de lésions cutanées humaines.